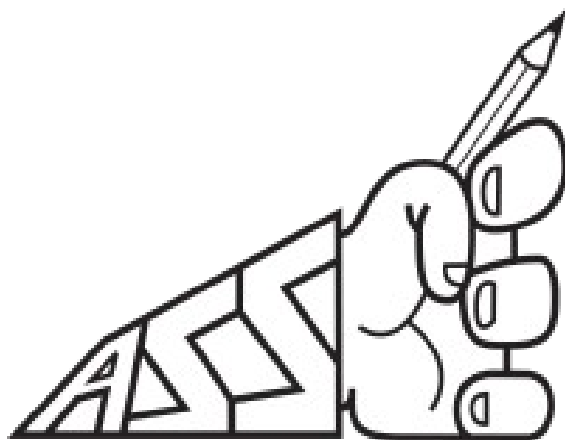


# **CAMP DE FORMATION**

**Association pour une Solidarité  
Syndicale Étudiante**



**28 et 29 Janvier 2006  
Université de Montréal**

## Table des matières

S'organiser dans son association étudiante locale, par Héloïse MOYSAN-LAPOINTE

Introduction	page 3
Principes de base	page 4
Structures et processus de décision d'une association étudiante	page 6
Structures administratives des cégeps et universités et acteurs en place	page 9
Moyens d'action	page 12
Outils de travail, organisation et communication	page 17
Préparation de l'assemblée générale	page 21
Être délégué-e sur une instance de l'ASSÉ	page 28
La Charte de Grenoble	page 31
La Presse : Les étudiants font des suggestions à la ministre	page 33
Le Soleil : Études collégiales : Échec de la taxe à l'échec	page 35
L'histoire de l'ASSÉ – 2001-2006 par François BAILLARGEON	
1 <sup>ière</sup> partie : 2001-2003	page 38
Une première phase : 2001-2002 et 2002-2003 : Analyse globale et travail de conscientisation	page 40
2 <sup>ième</sup> phase : 2003-2004 et 2004-2005 : Virage syndical pour l'accessibilité financière	page 46
Les différentes formes de syndicalisme	page 47
Tiré du livre « un syndicalisme de combat », par Jean-Marc PIOTTE	
Les hommes et le féminisme : lorsque changement rime avec intériorisation	page 50
L'ASSÉ et le féminisme	page 53
Bibliographie	page 58
Annexe 1 : La mobilisation étudiante : petit guide à l'usage des militant-e-s	
Annexe 2 : Geneviève GARIÉPY Formation féministe : définition des termes	

## Introduction

Un syndicat se forme par l'union de gens partageant une condition, qui cherchent par la force du nombre à défendre leur intérêt collectif. En se rassemblant en association étudiante, et en fédérant ces associations, les étudiants et les étudiantes ont su démontrer à travers l'histoire de l'éducation au Québec l'efficacité d'un tel principe d'organisation et d'action. Pour agir plus efficacement, il est important de bien comprendre les rouages de son association étudiante et ses raisons d'être et les difficultés inhérentes à cette forme d'organisation, tant au niveau local que national. Le présent texte se propose d'exposer les principaux enjeux et les façons de faire qui ont démontré leur efficacité au fil des ans dans les associations étudiantes de l'ASSÉ ou celles qui leur ressemblent.

Il ne faudra pas s'attendre à recevoir une recette unique qui s'applique à toutes les associations, dans tous les contextes. Bien que certains éléments bien techniques incontournables seront abordés, on tentera principalement de dégager une grille d'analyse, une façon d'envisager l'action, qui aidera chacun et chacune à répondre aux questions particulières qui ne cessent de se présenter à chaque moment. Il n'y a pas de façon de faire fonctionner une association étudiante qui évite tous les problèmes, mais il est possible d'apprendre à les traiter de façon constructive. En mer, on ne peut éviter les remous, mais on peut éviter les écueils.

On abordera la question des associations étudiantes locales en regardant les principes de base qui les animent, et le contexte socio-économique qui justifie leur existence. On ouvrira ensuite une parenthèse plus technique sur les structures habituelles d'une association démocratique, et sur les structures administratives du cégep et de l'université, et des principaux acteurs en présence. Avec ces éléments mis en place, on pourra réfléchir sur les moyens d'actions à disposition des étudiants et des étudiantes. Avant de conclure, on présentera quelques outils d'organisation et de communication efficaces. Enfin, on conclura en portant un regard global sur les activités de l'association étudiante.

## Principes de base

Les associations étudiantes ont pour raison d'être la défense des intérêts matériels et moraux de leurs membres. Au Québec contrairement par exemple à la France, la loi fait qu'une et une seule association étudiante locale représente obligatoirement l'ensemble de la population étudiante d'une institution d'enseignement, ou d'un ensemble de programmes dans celle-ci. L'association doit donc être capable de composer avec la grande diversité économique, sociale, culturelle, politique et religieuse de la population étudiante. Afin de travailler dans l'intérêt de tous et de toutes, les associations de l'ASSÉ se sont historiquement organisées sur une base de démocratie directe. Idéalement, chaque membre participe directement à la construction de l'association. Les positions qui en résultent sont largement consensuelles et peuvent rallier la population étudiante de façon unitaire. La position centrale, partagée par la plupart des associations étudiantes locales, et évidemment reprise par l'ASSÉ, est la revendication d'une éducation accessible à tous et à toutes, et que cette éducation soit de qualité.

L'accessibilité se concrétise sur le plan financier par l'application de la gratuité scolaire, à tous les niveaux et pour tous et toutes, et par l'existence d'un régime adéquat de bourses, ou de quelque forme de subventions aux besoins de base (salarial étudiant, revenu minimum garanti, etc...) Mais il faut aussi prendre en ligne de compte d'autres contraintes à l'accessibilité, comme toutes les formes de discriminations, ou encore les contraintes géographiques.

La qualité de l'éducation se concrétise par son caractère public, par un financement adéquat des réseaux scolaires, par l'autonomie des enseignants et des enseignantes qui y travaillent, par l'indépendance du système d'éducation des intérêts dominants sur les marchés, etc. ...

Ces revendications sociales et démocratiques sont portées par l'ensemble du mouvement étudiant depuis ses débuts<sup>1</sup>. Dans le contexte de la révolution tranquille, elles ont trouvé écho dans la volonté du gouvernement de massifier l'éducation afin de générer une main d'œuvre qualifiée et compétitive. La situation se présente différemment aujourd'hui. Dans un contexte de rationalisations et de coupures budgétaires, de réduction des mesures sociales et de retrait général de l'état, la démocratisation de l'éducation entre en contradiction directe avec les diktats du marché. Alors que l'intérêt des étudiantes et des étudiants demande une meilleure accessibilité, le marché pousse à la compétition et à l'élitisme. Alors qu'une éducation de qualité demande une autonomie du système d'éducation, l'entreprise privée souhaite s'intégrer de plus en plus organiquement aux institutions d'enseignement (pensons au financement privé de certains programmes, aux entreprises « spin off », à l'intrusion des entreprises privées par l'entremise des fondations, etc...), et le sous financement des cégeps et des universités enlève tout moyen aux institutions de préserver leur indépendance.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur le sujet voir L'histoire de l'ASSÉ – 2001-2006 par François BAILLARGEON, page 38.

Il est important de comprendre qu'il existe une contradiction majeure entre d'une part les intérêts des étudiants et des étudiantes et d'autre part les intérêts de l'entreprise privée et du patronat. Malgré toutes les manœuvres de rehaussement d'image et de soi-disant responsabilisation sociale des entreprises, reste que pour survivre, l'entreprise privée doit sans cesse accroître ses profits.

Cette contradiction se manifeste à tous les niveaux du système d'éducation, tant gouvernemental que local. Il est important que les associations étudiantes comprennent cette contradiction et en tirent toutes les conséquences nécessaires.

La conséquence la plus importante à saisir au niveau local en est que l'administration d'une institution est toujours en quelque sorte prise au piège. En supposant la plus grande sympathie des administrateurs et administratrices aux volontés étudiantes, reste qu'ils et qu'elles doivent composer avec un financement insuffisant, et aucun autre moyen d'aller chercher un financement supplémentaire que dans le domaine privé (chez l'utilisateur par les frais de scolarité déguisés, ou chez le futur employeur par toutes sortes de manœuvres plus inventives les unes que les autres, notamment leur contribution aux fondations). De même, au niveau du gouvernement, ceux et celles qui remplissent les caisses électorales, qui sont assez riches pour le faire, imposent certains principes au gouvernement. Ces principes se traduisent par des politiques gouvernementales en éducation qui favorisent la compétition, l'élitisme et l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché.

Que faire alors, si « ceux qui décident » n'ont aucune marge de manœuvre? La tâche d'une association étudiante sera de construire un pouvoir capable de faire contrepoids aux lobbies et aux organisations patronales. On nomme ce pouvoir « rapport de force » parce qu'il existe relativement aux autres forces existantes dans la société. Un rapport de force peut se construire sur diverses bases : légale, physique, financière, ou politique. Dans le cas des associations étudiantes, c'est un pouvoir politique que nous pourrions utiliser, par la force du nombre. La mobilisation du plus grand nombre de personnes possibles est le seul atout dont une association étudiante dispose réellement pour faire pencher la balance de son côté, et cet atout réside dans le potentiel de perturbation que constitue la mobilisation de larges masses étudiantes.

## **Structures et processus de décision d'une association étudiante**

Une association étudiante repose donc sur la capacité de ses membres à se regrouper et agir de façon unitaire. En ce sens, le lieu primaire de décision est l'assemblée générale, qui met en contact direct chaque membre avec tous les autres. L'assemblée est la forme la plus directe de démocratie puisqu'elle attribue théoriquement à chacun et chacune une place exactement égale. S'il est vrai qu'en pratique, l'assemblée ne rassemble pas l'ensemble de la population étudiante, et que certains savent s'y préparer mieux que d'autre et ainsi mieux y faire valoir leur point de vue, elle reste tout de même la meilleure structure lorsque vient le moment de statuer sur les grandes questions qui touchent l'association. Même lorsqu'elle présente certaines difficultés logistiques (contraintes d'horaire ou de local, elle jouit d'un avantage majeur sur le scrutin référendaire : la possibilité de débattre, qui se concrétise dans la possibilité, au-delà de voter pour ou contre, de soumettre des propositions, et de les modifier au fil du débat. Ainsi, lorsque possible, une assemblée générale arrive à dégager des positions qui ne font pas que refléter l'opinion du plus grand nombre, mais qui peuvent tendre et même parfois atteindre le consensus. Évidemment, il est rare qu'une position soit entièrement consensuelle, mais il est important de préserver l'espace de débat que constitue l'assemblée générale pour tendre vers cette unité.

L'assemblée générale est donc à la base de ce qu'est une association étudiante. C'est en assemblée que l'association construit les positions et les structures qui la définissent. Il est donc très important de mettre toutes les énergies nécessaires au bon fonctionnement de cette instance. Toutes les questions doivent être considérées et un grand travail d'information et de mobilisation doit toujours précéder une assemblée. Plus la mobilisation qui a précédé l'assemblée aura été large, plus l'assemblée sera dynamique, et plus elle sera légitime aux yeux de tous, étudiantes et étudiants ou membres de l'administration.

L'assemblée générale est l'occasion de discuter des revendications de l'association étudiante et de son plan d'action. C'est aussi à elle que revient légitimement le pouvoir de modifier les structures de l'association. La préparation de l'assemblée demande donc à l'exécutif, en plus du travail de mobilisation, d'être capable d'exposer clairement la situation de l'association, le progrès du travail confié, les grands enjeux qui se présentent etc. Même lorsqu'un certain dossier n'est pas à l'ordre du jour, il est important que l'exécutif soit en mesure de répondre aux questions qui pourraient survenir, et aussi de mesurer et d'exposer l'impact qu'une décision sur un enjeu pourrait avoir sur les autres enjeux. Les moments avant l'ouverture de l'assemblée et après la levée sont aussi une précieuse occasion de discuter avec de nombreuses personnes, notamment de motiver l'implication de nouvelles personnes dans le travail de l'association.

Le référendum, comparativement à l'assemblée générale, n'offre aucun espace de débat direct. C'est son plus grand défaut. Il ne met pas en contact les étudiantes et les étudiants les uns avec les autres, mais leur pose individuellement, à chacun et chacune, une question fixe qui leur

est adressée par une instance de l'association. Dans le cas où cette instance est l'exécutif, quelque instance intermédiaire, ou une procédure prévue à cet effet, le référendum est donc moins démocratique que l'assemblée. Même s'il va chercher une plus grande participation en terme de nombre, il ne permet pas l'expression de la voix étudiante, mais simplement l'approbation des individus isolés. Le cas d'un référendum dont la question et les détails sont fixés par une assemblée est quelque peu différent. Il s'agit alors d'entériner le vote d'une assemblée qui doute de sa légitimité. Si cela peut se révéler un outil utile à certaines occasions, par exemple à cause de contraintes logistiques majeures, il faut s'assurer que le recours au référendum ne se justifie pas uniquement sur l'argument d'une plus grande participation numérique, puisque cela tendrait à délégitimer et éventuellement évacuer le plus important espace de débat d'une association.

En pratique, une consultation référendaire doit être appelée par une instance en droit de le faire ou par une procédure prévue à cet effet. Cet appel doit minimalement préciser la question mise aux voix. Les détails doivent être déterminés par l'instance prévue et doivent statuer sur la durée du référendum, des campagnes de mobilisation préalables, du lieu de scrutin, des budgets attribués pour la campagne, et pour chacun des camps, des règles qui devront être respectées par chacun des camps, des événements d'information et de mobilisation au calendrier, l'appel nécessaire ou non à une instance externe et caetera. Lorsqu'on s'attend à des coups bas, la rédaction et signature d'un contrat référendaire liant les membres des deux camps et l'association peut se révéler utile. Ce contrat devrait être le plus détaillé possible sur les règles, prévoir la marche à suivre en cas de grief et les conséquences possibles. Toute irrégularité dans la procédure référendaire constitue un motif d'appel sur la valeur de ce référendum, et c'est une considération qu'il faut envisager lors de la rédaction du contrat.

Il existe dans plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires une instance intermédiaire, le plus souvent appelée conseil d'administration. Les rôles et pouvoirs et la composition de cette instance varient d'un endroit à l'autre. Elle peut présenter des avantages et des inconvénients. Du côté des avantages, elle permet de faire le lien entre des associations de programme ou comités dotés de leur propre processus décisionnel et l'association unitaire, qui relève de l'assemblée générale. L'instance intermédiaire assure une meilleure communication entre les différents sous-groupes. Elle permet à un grand nombre d'encadrer et de supporter le travail de l'exécutif, et permet à l'exécutif de veiller à ce que les associations de programmes travaillent en cohérence avec les mandats d'assemblée générale. Dans le cas où l'instance intermédiaire est composée d'associations dotées de leur propre assemblée, il est important que la charte prévoie précisément les pouvoirs de l'instance, afin d'éviter des mandats contradictoires entre lesquels on ne pourrait trancher, ou qu'un petit groupe utilise cette instance pour faire dévier l'association des volontés de l'assemblée générale, voir même entraver la tenue d'assemblées générales.

Finalement, l'association se dote d'un exécutif, qui est chargé d'exécuter les mandats donnés par l'assemblée. Il jouit en ce sens d'un certain pouvoir décisionnel, mais doit toujours l'exercer dans le respect des mandats en place. Lorsque les mandats ne sont pas assez clairs, ou qu'une situation nouvelle se présente, l'exécutif a pour devoir de tenir une assemblée afin de dégager la position de la population étudiante. Il est de son devoir d'exposer la situation clairement, et lorsque nécessaire, de recommander une certaine position. Évidemment,

l'exécutif doit, par ses propositions, ne pas seulement appeler à un vote, mais réellement susciter le débat. Il n'y a donc pas à se cacher d'une position que l'on aurait, mais à insister sur le fait qu'une proposition est toujours une question.



## **Structures administratives des cégeps et universités et acteurs en place**

Pour agir le plus efficacement possible à l'échelle d'une institution d'enseignement, il est nécessaire de connaître le fonctionnement de son administration. Le conseil d'administration est l'instance décisionnelle suprême de toute institution d'enseignement. Cependant, elle est composée de plus de membres externes à l'institution que de gens qui y travaillent. Les membres externes sont des parents, anciens diplômés, représentants et représentantes du milieu socio-économique, etc. Ces gens sont peu au fait des réalités qui touchent directement les étudiantes et les étudiants, et votent selon leur propre idée de ce qui est pour le mieux pour l'institution. Cela se traduit presque toujours par un vote en accord avec les demandes de la direction. Si l'on veut que le CA prenne une certaine décision, c'est donc en amont qu'il faut travailler, i.e. prendre les moyens nécessaires pour que la direction ait tout avantage à proposer une motion acceptable pour l'association étudiante. Un bon contact avec les autres membres du CA peut rendre les réunions plus conviviales, mais on n'a jamais vu une direction se faire tenir tête solidement par son conseil d'administration.

Sur les questions d'ordre académique, le conseil d'administration reçoit les recommandations de la commission des études. Cette instance est intéressante du point de vue de l'association puisque au moins, les gens qui y siègent travaillent dans le cégep ou l'université. La commission des études peut prendre des décisions plus conformes aux intérêts étudiants, mais puisque son pouvoir est limité aux questions d'ordre académiques, sa marge de manœuvre reste minime, puisque toute décision académique a des conséquences sur les autres sphères de décision. Il est ainsi presque toujours possible, lorsque la décision n'est pas conforme à la volonté de la direction, de la renverser en invoquant des contraintes d'ordre financier par exemple.

Avant d'arriver en commission des études, la plupart des questions sont traitées en comités, notamment en comités de programmes. Ces comités sont probablement l'endroit où l'on jouit du plus d'influence, mais leur pouvoir est évidemment très limité à des questions très précises.

Dans la plupart des institutions d'enseignement où il existe une association étudiante active, l'administration se dote d'un comité chargé d'assurer le lien entre l'association étudiante et l'administration. Ce comité est pris en charge par les services à la vie étudiante. Les réunions sont généralement régulières et tout ce qui n'est pas d'ordre académique y est traité. Il faut se méfier de ce comité parce qu'en dernière analyse, les services à la vie étudiante n'ont qu'un pouvoir très limité. Sa fonction est donc de tenter d'apaiser les crises, mais il ne dispose pas de la marge de manœuvre nécessaire pour régler les problèmes fondamentaux. Il faut utiliser ce comité en ayant conscience de cette limite majeure. Une piste de solution est de réclamer, selon les enjeux, la présence des personnes concernées dans l'administration, afin d'éviter d'avoir sans cesse à s'adresser à des intermédiaires.

Lorsqu'on est présent sur les comités et instances de l'institution, il est important d'avoir une bonne idée des différents acteurs en place. Cette connaissance du milieu est en fait utile dans toutes les activités de l'association. Ces différents acteurs sont les membres de la direction, les enseignants et enseignantes, les professionnels non enseignant (comme les psychologues, les aides pédagogiques etc.), le personnel de soutien (comme les concierges, agents de sécurité, imprimeurs, commis de bibliothèque, etc. lorsque ces services ne sont pas sous-traités), les chargés de cours et la population étudiante. Il est aussi nécessaire de tenir compte des services à la communauté, et du gouvernement.

Lorsqu'on a affaire à l'un ou l'autre de ces acteurs, il est important d'envisager à quel niveau l'on désire intervenir. Tout ce beau monde est organisé au niveau local de différentes façons, parfois aussi au niveau régional et presque toujours au niveau national. À chaque niveau d'organisation correspondent certains pouvoirs.

L'administration est composée des membres de la direction (les cadres) et de professionnel-les non enseignant. Au niveau local, elle est techniquement redevable devant le conseil d'administration, mais comme précédemment mentionné, c'est elle qui oriente les décisions du CA. Au niveau national, elle est organisée dans la fédération des cégeps ou dans la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ). Prendre connaissance des publications de ces deux organisations aide souvent à comprendre les motivations à long terme de l'administration.

Les enseignants et les enseignantes sont organisés dans un syndicat local et national. De plus, il ne faut jamais oublier que, pour les questions d'ordre académique, les profs sont organisés en assemblées départementales. Il est souvent intéressant de tisser des liens directement avec certains individus sympathisants de l'association étudiante. Ces profs motivés sont souvent impliqués sur divers comités académiques et se révèlent parfois des alliés solides. La sécurité d'emploi dont ils jouissent leur donne une bonne marge de manœuvre, mais les positions des syndicats dans lesquels ils sont organisé-e-s sont souvent décevantes par leur maigre portée. Malgré tout, lorsque cela est possible, il est efficace de travailler avec les profs et ainsi faire front commun à l'administration. Une bonne collaboration au niveau local pourrait éventuellement faciliter une telle collaboration au niveau national, et vice versa. Il est pour cette raison important de discuter avec les autres associations étudiantes de l'état relatif des relations avec le syndicat des profs, mais aussi afin de s'inspirer des bons coups faits ailleurs (par exemple des ententes inter syndicales de solidarité, respect des lignes de piquetage, exemption de cours pour participer aux manifs, négociation de protocole de retour en classe, etc.).

Les chargés de cours sont souvent sympathiques aux revendications étudiantes, mais leur statut précaire et le fort roulement rendent plus difficile la concrétisation d'appuis forts à toute contestation de l'administration. La situation est évidemment moins pire lorsque ces derniers sont syndiqués. Il est à noter que leurs revendications sont souvent tout à fait compatibles avec celles de l'association étudiante, dans la perspective d'une plus grande qualité de l'éducation.

Les professionnel-le-s non enseignant peuvent parfois appuyer la cause étudiante, mais leurs fonctions et leur statut dans l'institution rend la chose inusitée. Il est nécessaire de toujours tâter le terrain, mais je jamais se faire trop d'attente par rapport à eux et elles. D'autant plus que

le traitement de certains dossiers académiques place l'association en confrontation directe avec certains pros.

Les employé-e-s de soutien sont souvent plus sympathiques, à plus forte raison lorsque l'association fait activement preuve de solidarité syndicale en appuyant les luttes contre la sous-traitance, qui menace plusieurs emplois de soutien.

Enfin, il est toujours pertinent d'être au courant de ce qui se passe du côté des services à la communauté. Rarement politisés, reste que les gens impliqués dans ce pan d'activité du cégep font souvent preuve d'une grande ouverture d'esprit. Il est donc utile de maintenir des bons liens, au cas où un enjeu commun se présenterait.

On comprendra que si des alliances sont parfois possibles, l'association étudiante doit malgré tout compter d'abord sur elle même si elle prétend à quelque autonomie. Cependant, qu'à défaut d'alliances solides, ces acteurs peuvent nous offrir une connaissance des dossiers et une mémoire de l'institution. Dans cet objectif, les enseignants sont une mine d'information particulièrement fertile.

## Moyens d'action

Ainsi, une association étudiante peut avoir droit de parole lors de plusieurs instances d'ordre académique, qui se rapportent à la direction des études et à la commission des études. Cependant, rien n'oblige l'administration à tenir compte du point de vue étudiant. Outre deux sièges sur le conseil d'administration de l'institution d'enseignement, une représentation sur la commission des études, le devoir de fournir un local, du mobilier, de l'espace d'affichage, et la perception de la cotisation, l'administration n'a aucune obligation envers l'association étudiante. La seule chose que stipule la loi sur l'accréditation des associations d'élèves et d'étudiants, c'est que si l'administration désire consulter la population étudiante, elle a le devoir de le faire par l'entremise de l'association. En ce qui concerne l'usage des autres lois, il faut se rappeler que c'est le gouvernement qui fait les lois. On ne peut pas défendre le droit à l'éducation comme on défend une petite créance, puisqu'on n'interpelle pas un égal, mais le législateur en tant que tel. Enfin, le pouvoir financier d'une association étudiante n'a rien à voir avec le pouvoir financier des entreprises privées prêtes à investir en éducation. En gardant en tête ce que nous avons examiné en introduction, on en revient à l'importance de construire un rapport de force.

Le rapport de force, c'est le potentiel évident d'action de la population étudiante. Il repose sur une population étudiante informée, critique et capable d'action autonome. Pour en arriver à cet état, il faut autant d'information que d'actions concrètes. C'est ce que l'on peut appeler le travail de mobilisation.

Une campagne de mobilisation doit tenter de regrouper l'ensemble de la population étudiante. Pour ce faire, il est important que les revendications adoptées soient unitaires et qu'elles soient soutenues par un argumentaire auquel l'ensemble de la population étudiante peut adhérer. Ainsi, une association étudiante se trouve en constant mouvement. Une position largement répandue en permet une plus poussée. Il en va de même pour les actions. Plus une action a de succès, plus elle rend légitime la tenue d'actions plus audacieuses et combatives. Puisqu'une campagne part souvent d'un petit noyau et vise à s'élargir, on utilisera l'idée d'escalade des moyens de pressions. Il n'est pas possible au début d'une campagne de faire une action directe qui à elle seule réglerait une question face à l'administration, mais une série d'actions et d'événements de plus en plus importants réussira à rassembler de plus en plus de gens sur des assises de plus en plus solides, et c'est ainsi qu'on atteindra le rapport de force nécessaire pour faire plier l'administration. Plus un enjeu est fondamental, plus le rapport de force nécessaire pour obtenir un changement est grand. Ainsi, il arrive qu'une campagne soit amorcée sur des revendications immédiates et mette peu à peu de l'avant les questions plus fondamentales. Il faut cependant être attentif, si l'on utilise une telle approche, à inclure dès le début dans les éléments de discours les principes à la base de la réflexion plus radicale. En effet, la population étudiante se sentirait à juste titre flouée si le discours se modifiait radicalement au cours d'une campagne, tandis que lorsqu'on pose dès le début d'une campagne un discours sur des bases solides, il suffit de développer la question au fil des actions et des débats. Par exemple, si l'on mène une campagne sur les frais de scolarité, on ne peut espérer amener l'argument de la nécessaire gratuité scolaire si cela n'a pas été inclus dès le départ dans les

assises du débat, au moins à titre de perspective. Il en va de même pour les actions. On n'arrivera rarement à rallier des gens dès le début d'une campagne à des actions directes très audacieuses, mais il est important dès l'adoption du plan d'action, d'ouvrir la porte à cette perspective, si elle s'avère nécessaire. En ce sens, il faut user de prudence devant la tentation de se dissocier bêtement d'actions plus spontanées qui ne seraient pas immédiatement portées au nom de l'association. Il est plus avantageux d'user de nuance en ces circonstances, afin d'éviter des divisions assassines pour l'association. D'un autre côté, il est important de lancer des appels clairs à des actions concrètes et bien définies, afin de faciliter la participations de nouvelles personnes. Il faut aussi ne jamais perdre de vue que la radicalisation d'une campagne, tant dans ses moyens que dans ses principes ne se développe pas automatiquement. C'est seulement avec un travail constant de formation, de discussion et de mobilisation qu'une lutte progresse.

L'escalade des moyens de pression est à la base de toutes les stratégies syndicales, mais elle pose une plus grande difficulté pour le mouvement étudiant que le mouvement ouvrier. Le rapide roulement des associations étudiantes ne permet pas une grande mémoire! Il est donc important, lorsqu'on propose une campagne, d'exposer clairement les événements qui se sont déroulés les années précédentes, clarifier que bien que plusieurs en soient à leur première année aux études, le mouvement, lui, travaille depuis plus longtemps. Mais même en y mettant toute la force de conviction possible, l'escalade sur plus d'un an restera toujours une chose difficile pour une association étudiante locale. Il ne faut pas se laisser abattre par cette difficulté mais l'envisager et en tenir compte lors de l'élaboration d'un plan d'action et sa mise en œuvre.

Sur un plan plus concret, on pourrait comprendre les activités et moyens à la disposition d'une association étudiante selon cinq axes d'activité, soit celui de la formation, de la réflexion, de l'action et mobilisation, celui des services et celui de l'administration. Chacun de ces axes est essentiel à l'activité d'une association étudiante dynamique.

## **La formation**

Une population mobilisée doit être bien informée de ses droits, du fonctionnement de son association, mais aussi de la réalité de sa condition. L'association étudiante doit donc offrir des occasions pour la population étudiante de s'informer sur divers sujets qui les concernent. Que ce soit par l'entremise de diffusion de matériel d'information, la tenue de conférences et de débats, l'organisation d'ateliers, l'intervention dans le cadre des cours, l'association doit s'assurer de remplir ce rôle. Lorsqu'elle néglige cet axe d'intervention, elle ne favorise pas l'émergence d'une population étudiante outillée pour jouer un rôle dynamique et critique face au système d'éducation. Les sujets à traiter peuvent être de tout ordre. Par exemple, les ateliers sur l'histoire du syndicalisme étudiant, les questions d'oppression et de répression, le racisme, le sexisme, les différents systèmes d'éducation existant ailleurs sur la planète, les droits étudiants et les droits sociaux, la démocratie participative etc. peuvent être des thèmes abordés. Il ne faut pas se fier sur l'intérêt immédiat de la population étudiante, mais savoir susciter cet intérêt par un bon travail de mobilisation directe. Il est parfois possible de recevoir un bon coup de pouce de la part de sympathisants et sympathisantes du corps professoral, notamment des profs de formation générale, d'arts et de sciences sociales.

## Action et mobilisation

On l'a vu, l'action et la mobilisation sont à la base du pouvoir étudiant. En ce sens, une association étudiante doit toujours être dans l'action. L'action prend évidemment de multiples formes selon le stade de l'escalade et les objectifs de la campagne. La seule recette miracle, pour l'organisation d'une action, est la préparation méticuleuse de celle-ci et son inclusion dans un plan d'action cohérent et réaliste. Pour ce faire, on devrait toujours répondre aux questions suivantes :

### Quoi...

Quelle est l'idée générale que l'on se fait de l'action? À quoi convie-t-on les gens?

### Quand...

L'échéancier est-il raisonnable? Arrivera-t-on à mobiliser suffisamment? Y a-t-il des contraintes liées au choix d'une date plutôt que d'une autre?

### Comment...

Comment va se dérouler l'action, dans la mesure où l'on peut le prévoir? Qui fait quoi? Quel matériel est à préparer?

### Pourquoi...

Quels sont les objectifs de l'action, immédiats et à plus long terme? Dans quelle perspective?

### Contre qui...

Qui a le pouvoir de faire changer les choses, de prendre la décision que nous réclamons? Quelles sont les contraintes auxquelles sont soumises cette ou ces personnes?

### Par qui...

Qui, quel groupe, organise l'action? Au nom de qui se fait-elle? De quelle instance émerge-t-elle? Qui invite-t-on à participer? Où mobilisera-t-on prioritairement?

### Où...

Quelles sont les contraintes logistiques du lieu de l'action? Peut-il accueillir le nombre souhaité de participants et de participantes?

## Ou bien quoi...

Quelles sont les alternatives, en cas d'échec, d'insuffisance de monde ou autre?

Des réponses claires et réalistes à toutes ces questions toucheront nécessairement tous les aspects de l'action, depuis la préparation du tout premier tract jusqu'au bilan de l'action, en passant par la mobilisation directe.

## Réflexion

Une association étudiante doit, pour défendre adéquatement l'intérêt de ses membres, réfléchir sur la situation de l'éducation. Elle doit être capable de porter un regard critique sur les changements du système d'éducation, et comprendre ce qui les anime. Ce travail de réflexion ne peut être accompli adéquatement que par l'association, car elle seule exprime le point de vue étudiant. De plus, elle est riche de l'expérience pratique de milliers d'étudiants et d'étudiantes. Dans son travail de réflexion, l'association peut et doit utiliser le travail de recherche fait par diverses organisations, mais doit aussi élaborer ses propres analyses, à partir de l'expérience interne directe qu'elle fait du système d'éducation. Elle doit le faire pour deux raisons, premièrement parce qu'elle est l'organisation la mieux équipée pour le faire, et deuxièmement parce qu'elle ne peut se permettre le luxe d'attendre que d'autres produisent les analyses nécessaires. Une fois qu'un sujet a été dûment étudié par des organismes de recherche comme les chaires d'études, c'est qu'il est généralement trop tard pour agir. On voit donc ici la nécessité pour une association étudiante de se doter de principes généraux qui peuvent fonder une grille d'analyse solide. Cette grille d'analyse est un outil qui doit servir pour comprendre les transformations du système d'éducation au fur et à mesure. Il est aussi très important de se tenir à l'affût de ce qui s'est passé dans d'autres institutions d'enseignement, ou d'autres systèmes d'éducation. Un travail de réflexion adéquat permet même dans une certaine mesure d'anticiper les attaques, et de parer les coups. Un travail de réflexion dynamique facilite grandement la participation active et critique de l'association sur les instances administratives et académiques.

En pratique, le travail de réflexion recoupe souvent les activités de formations. On peut par exemple monter des groupes de recherche, susciter la prise de position en assemblée, rédiger des mémoires, contribuer aux journaux étudiants, tenir des assemblées publiques ou atelier, etc...

## Services

À première vue, une association étudiante offre des services afin de rendre la vie plus facile aux étudiantes et aux étudiants. Mais on peut inscrire les services dans deux perspectives, soit celle de se réappropriier l'institution, dans une perspective d'autogestion, et celle de dénoncer l'insuffisance ou l'incapacité du système à répondre adéquatement aux besoins de la population. Ces deux perspectives sont tout à fait compatibles, dans la mesure où l'offre de services n'empiète pas sur les autres activités de l'association. En ce sens, il peut être intéressant qu'ils tendent vers une certaine autonomie afin de ne pas entraver le travail de l'association par la charge de travail nécessaire à leur roulement quotidien. D'un autre côté, il

est bon de s'assurer que les services conservent à long terme les objectifs qui avaient justifié leur création et respectent les principes de base de l'association. Il est à noter que les services peuvent autant être une source de financement qu'être déficitaires, selon le contexte et les objectifs pour autant que le tout soit correctement budgété.

## **Administration**

Finalement, toutes ces activités nécessitent des moyens financiers et organisationnels. Une association étudiante devra donc se doter des moyens nécessaires à sa saine administration. Sans tomber dans les détails, soulignons que des archives bien tenues, tant au niveau des PV que des documents financiers permettent de s'y retrouver dans les pires des situations, et sont à la base d'une administration transparente. Ils permettent aussi d'apprendre des années passées. En ce sens, la production de bilans, de rapports moraux et de documents de réflexion se révèle tout à fait pertinente. Évidemment, tout ce travail d'archivage est un peu futile si les archives ne sont pas utilisées, à court ou long terme. Enfin, il ne faut pas oublier de gérer rigoureusement le matériel de l'association. Trop souvent, lorsqu'une association manque de rigueur dans la gestion de son matériel, les objets, qu'ils aient ou non de la valeur, disparaissent. Suite à une série de bêtes pertes d'argent, on hésite à faire des achats importants pour du matériel de meilleure qualité. Qui plus est, on se retrouve souvent à la dernière minute sans les ressources sur lesquelles on comptait.



# Outils de travail, organisation et communication

## **L'exécutif**

L'exécutif est l'équipe de travail qui a à mettre en pratique les mandats qui lui sont confiés par l'AG. Pour ce faire, il doit nécessairement s'entourer du plus grand nombre de personnes possibles, qui peuvent s'organiser en comités ou prendre des tâches ad hoc.

Un exécutif est le plus souvent défini par une série de postes assumés par des individus. On a aussi vu apparaître des postes comblés par des comités. La séparation du travail en différents postes a pour but de faciliter le travail, éviter certaines confusions et faciliter l'initiative en donnant quelque précision sur le travail spécifique à accomplir. Chaque poste a certaines tâches qui lui sont propres, définies dans les statuts et règlements de l'association. Cependant, une grande part du travail en est un d'équipe. Par exemple, le travail de représentation sur un comité académique nécessite une bonne connaissance des politiques ministérielles en cause, et de la position des autres institutions d'enseignement concernant cet enjeu. L'externe et la pédagogie doivent alors travailler de concert. De plus, il est possible de partager des tâches selon les intérêts de chacun. La division des postes doit être un outil de travail, pas une entrave et surtout pas un outil de pouvoir.

Enfin, tout le monde doit toujours être un peu au courant de l'ensemble de la situation, d'où l'importance des réunions. Les réunions devraient être l'occasion de faire le point sur les dossiers et de décider des actions à entreprendre. Pour qu'elles soient efficaces, elles doivent se faire à intervalle régulier, de préférence à un moment fixe dans la semaine. Chacun doit avoir travaillé sur les dossiers de réunion en réunion et pouvoir exposer ses résultats.

## **Chaque exécutant-e doit profiter de la réunion pour...**

- Informer les autres sur ses dossiers
- Solliciter l'avis de ses coéquipiers et coéquipières
- Demander de l'aide
- Prendre les décisions nécessaires sur les questions du jour.

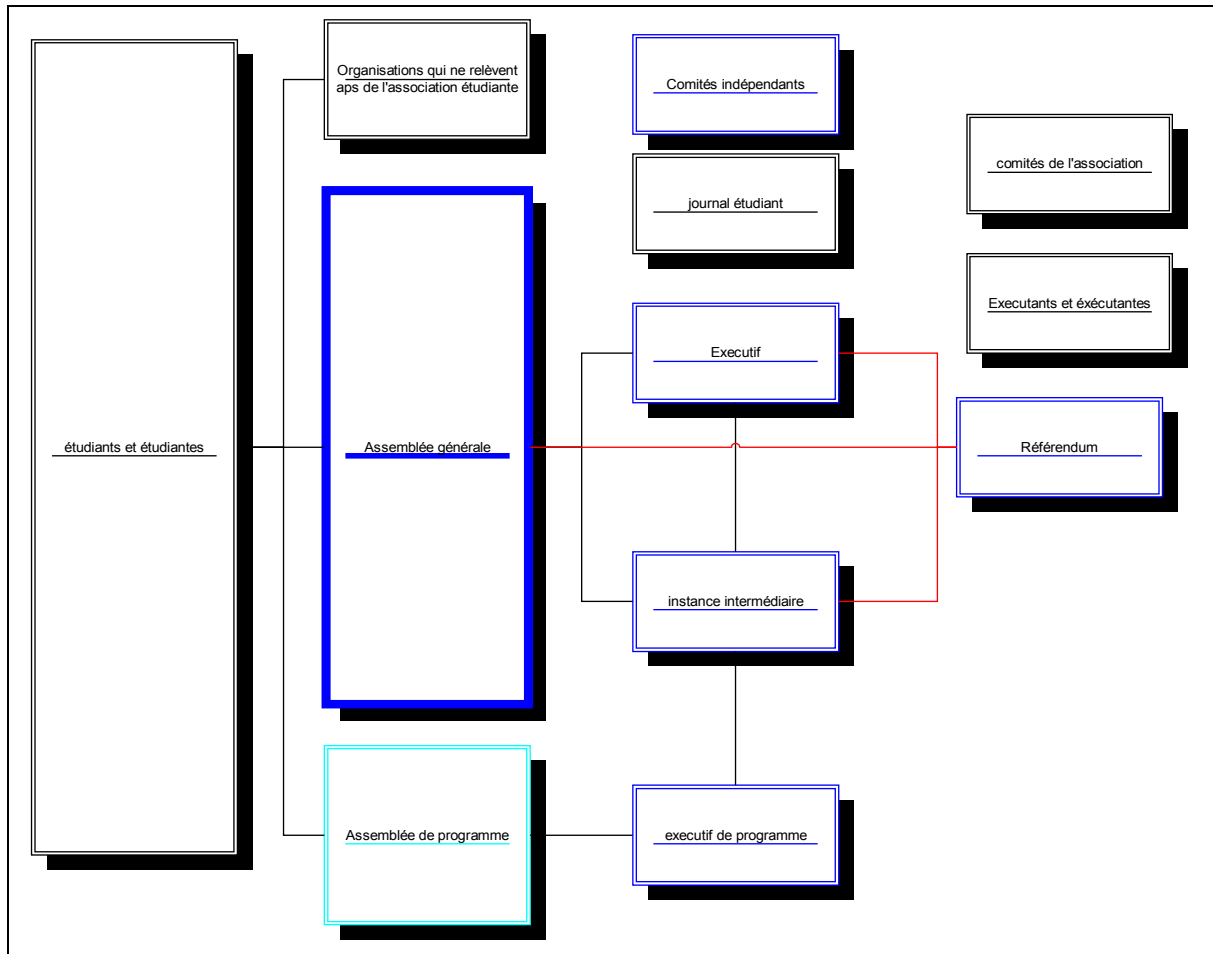
## **Pour ce faire**

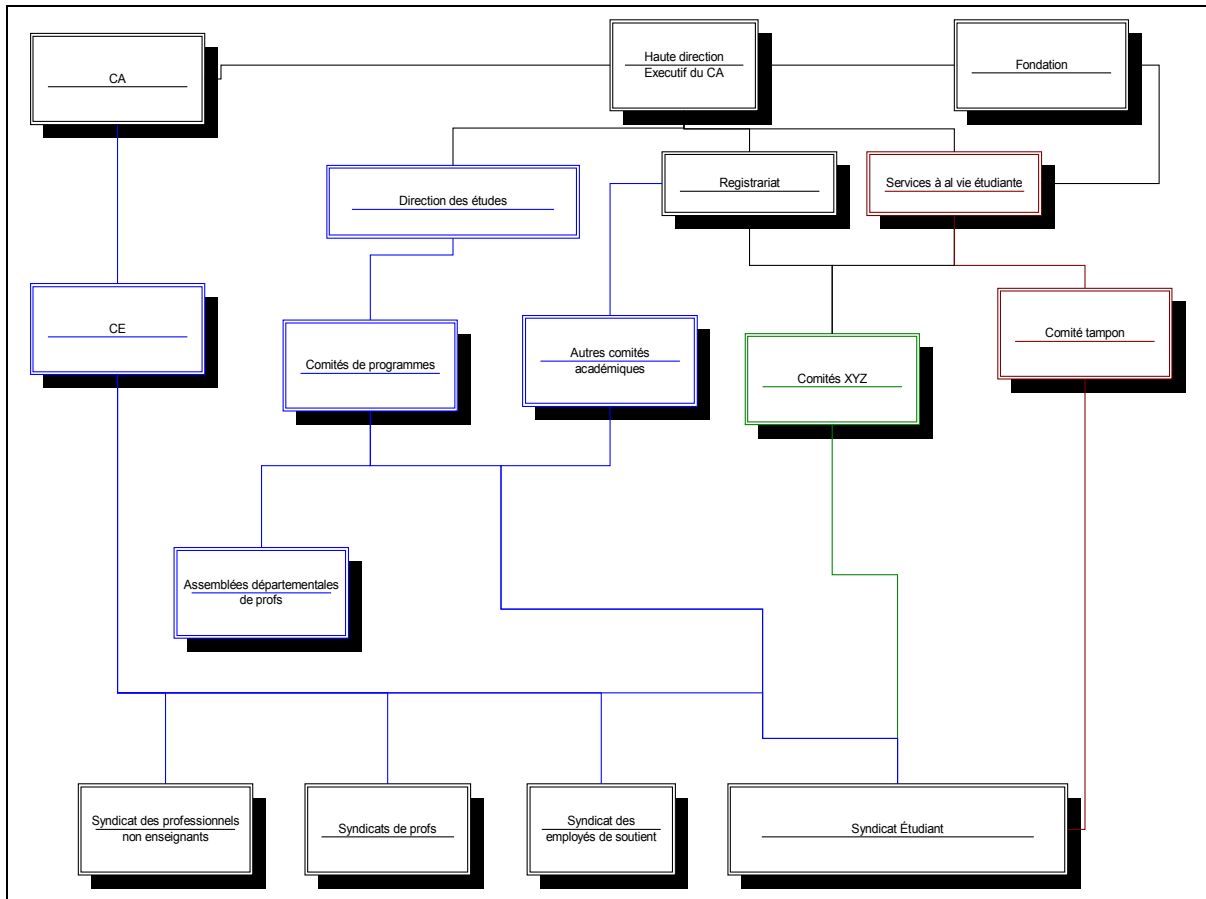
- Les réunions doivent être préparées
- La durée doit être raisonnable et suffisante
- Chacun doit avoir pris connaissance de l'ébauche d'ordre du jour avant la réunion, et de préférence avoir discuté des points avec les personnes concernées, qu'elles siègent à l'exécutif ou non.

## Deux outils biens utiles

La circulation de l'information est capitale au bon fonctionnement d'une association étudiante. Lorsque la transmission des messages repose sur le bouche à oreille, selon que les occasions se présentent, la circulation de l'information est souvent déficiente. Pour palier à ce manque, l'utilisation d'un cahier de bord s'avère souvent essentielle. Le cahier de bord est un cahier où l'on inscrit immédiatement tout message à transmettre à toute personne. On inscrit en marge la date et l'heure, et le nom de la ou des personnes concernées. Lorsqu'une personne a pris connaissance d'un message, elle inscrit ses initiales à coté du message. Chaque personne impliquée un tant soit peu dans l'association doit le consulter dès qu'il ou qu'elle met les pieds dans les locaux de l'association. Lorsqu'une personne appelle par téléphone, la personne qui répond devrait toujours jeter un coup d'œil au cahier et transmettre les messages qui lui sont adressés, ainsi que les messages d'intérêts généraux. On devrait aussi prendre l'habitude de consigner au cahier de bord, dans une section prévue à cet effet des informations importantes, comme les coordonnées de personnes ressources, les codes d'utilisation des ordinateurs, ou les prix de services fréquemment utilisés. Le cahier de bord devrait être sous la responsabilité de la permanence, si permanence il y a. S'il n'y a pas de permanence, le ou la responsable à la coordination doit veiller à ce que tous les messages soient transmis. Le cahier de bord est plus efficace que l'usage de tableau ou de petits papiers car toutes les informations y sont systématiquement conservées. On pourra toujours, avec un cahier de bord, retrouver une information perdue ou oubliée, ce qui n'est pas le cas avec les tableaux qu'on efface ou les papiers qu'on perd!

L'autre outil capital pour le bon roulement de l'association est l'usage adéquat d'un calendrier. On devrait d'abord afficher l'horaire hebdomadaire de chaque membre de l'exécutif, l'horaire de travail de la permanence, et les horaires des membres des divers comités. On indique ensuite sur le calendrier de la session les dates des congés fériés, des semaines de relâche, des évènements comme les congrès, manifestations déjà prévues et autre. On marque aussi les réunions hebdomadaires, mensuelles et autres. L'utilisation d'un code de couleur est souvent utile, mais il faut s'assurer que le résultat final est clair. Le calendrier servira à donner une idée générale des priorités à se donner pour la journée, la semaine, le mois, bref, à avoir une vue d'ensemble. On y marquera donc tous les évènements importants. Ceci aidera à planifier les assemblées et actions de façon optimale, en tenant compte de toutes les contraintes.





# Préparation de l'AG

## Arrangement des lieux et accueil

### Choix d'une salle

La salle devrait avoir une capacité ni trop grande, ni trop petite. Une grande salle vide déprimera les participantes et participants, une salle trop petite empêchera le bon déroulement du débat. Il faut aussi tenter de choisir un lieu facile d'accès, de façon à encourager la participation. D'un autre côté, il faut se méfier des lieux très passants, où les allées et venues pourraient déconcentrer les participantes et participants.

### Disposition

Si la salle est grande, il est nécessaire de prévoir un système de son et des micros, afin que tous et toutes puissent suivre le débat. Un micro sera réservé à la présidence et deux autres micros seront placés dans la salle, de façon accessible. Le præsidium devra être installé bien en vue, et les micros de la salle devront y faire face, afin que les orateurs et oratrices s'adressent directement à la présidence, évitant les personnalités.

### Accueil

Des militantes et militants de l'association devraient accueillir les participantes et participants avant le début de l'AG. Ils et elles pourront au besoin expliquer brièvement les procédures, répondre aux questions, distribuer du matériel d'information, discuter des questions qui seront soulevées, etc. ...

## Animation

Il n'y a pas de recette miracle pour animer une assemblée. Plusieurs méthodes peuvent donner de bons résultats, mais on y retrouve toujours quelques éléments communs.

### Transparence

Tout ce qui est mis en place lors d'une AG ( présidence, procédures, tours de parole ... ) a pour but de faciliter les débats et la prise de décisions entre les membres. En ce sens, il est essentiel de faire tout en son possible pour que chacun et chacune comprenne ce qui se passe à tout moment. Le rôle de la présidence sera donc d'expliquer le déroulement du processus démocratique. La présidence devra tenter d'expliquer les règles de procédures de façon à ce qu'elles apparaissent comme une structure simple et logique, et non un ensemble de règles contraignantes. Pour que tous et toutes comprennent ce qui se passe dans une AG, la meilleure garantie est d'appliquer toujours les mêmes règles d'une AG à l'autre. Ainsi, les participantes et participants apprivoisent les procédures et deviennent de plus en plus à l'aise avec ces

dernières. Il faut cependant éviter de tomber dans le piège des habitué-e-s. On ne peut présumer que parce qu'une majorité de participantes et participants semblent à l'aise avec les procédures, on peut considérer cette compétence comme acquise pour l'ensemble de la salle. En effet, il faut à tout prix éviter que des membres qui participent pour la première ou deuxième fois à une AG, se sentent exclu-e-s parce qu'incapable de comprendre les règles de procédures. Cet avertissement vaut aussi pour éviter les conflits procéduraux avec ceux et celles qui n'approuvent pas l'utilisation d'un ensemble de règles strictes comme cadre de débat.

## **Rigueur**

Les procédures existent pour réguler l'AG, éviter les décisions incohérentes, les débats stériles et autre. Ainsi, la présidence devra appliquer rigoureusement les règles de procédure. Par contre, soulignons que rigueur ne rime pas nécessairement avec lourdeur. La présidence devra trouver un équilibre entre la fermeté dans l'application des procédures, la lourdeur que peut amener l'explication de ces dernières, et la convivialité du débat.

## **Quelques idées**

Il peut être utile de préparer une feuille résumant les procédures et les moments clé de l'AG. Une autre idée serait de profiter du temps qui précède l'ouverture de l'AG pour expliquer aux participantes et participants le fonctionnement et aborder informellement les questions qui seront discutées. Parmi les éléments à expliquer, il faudrait insister sur le fonctionnement des propositions et amendements, le processus de la question préalable et l'alternance homme femme, si elle est utilisée.

## **Præsidium**

Le choix d'un président ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire est très important au bon déroulement de cette dernière. Ce tandem aura à assurer que les débats se déroulent de façon efficace et constructive. Pour les AG où l'on prévoit une forte participation, il est pertinent de prévoir un præsidium expérimenté, pour éviter que les questions politiques soient diluées dans des maladresses techniques. Lors des autres AG, c'est peut-être l'occasion de proposer à des personnes moins expérimentées de s'exercer à la présidence. En effet, si à la base, certaines personnes sont plus douées que d'autres à cette fonction, rappelons que le talent sans pratique n'est qu'une sale manie! De plus, trop souvent, les présidents d'assemblées qui reviennent d'AG en AG, sont souvent des hommes, militants de longue date qui jouissent d'une certaine autorité sur les débats. Un peu de variété rafraîchirait l'ensemble du processus. Par exemple, le souci d'alternance des sexes est une garantie raisonnable contre cet enlisement.

## **Interventions**

Si la présidence est très importante au bon déroulement d'une AG, reste que ce sont quand même les membres qui essentiels. Ce qui fera la différence entre une bonne AG et une mauvaise AG, c'est avant tout la qualité des interventions. À ce titre, les groupes qui prévoient

amener des propositions devraient les avoir préparées et diffusées à l'avance. Ils et elles devraient avoir préparé des présentations qui expliquent le contexte et le but des propositions le plus clairement possible. Si le sujet s'y prête, des arrangements peuvent être faits pour utiliser un support visuel pertinent. Par exemple, lors de la présentation d'un budget, ou encore pour l'adoption d'une plate forme complexe, des acetates peuvent être très utiles. Cependant, la présence de support visuel ne devrait pas être un simple accessoire rhétorique, en quel cas son seul effet serait d'inhiber les débats.

Les propositions peuvent se préparer à l'avance, mais au contraire d'une consultation référendaire, l'AG est une structure qui permet à chacun et chacune de modifier ou nuancer sa position au courant des débats. Il faut donc être ouvert aux interventions des autres, et les peser à leur juste valeur. On peut après y répondre, dans l'ordre et le respect (ce qui n'exclue nullement les réponses véhémentes!)

La combinaison gagnante, qui différencie l'orateur et l'oratrice du pit bull enragé, c'est un bout de papier et un crayon. Avec un papier et un crayon, on peut noter les grandes lignes de l'intervention qu'on fera, ce qui permet, une fois au micro, d'intervenir sans hésitation. De plus, l'exercice d'écrire les grandes lignes d'une idée permet de s'assurer de la pertinence de l'intervention. L'exercice s'avère essentiel quand on désire répondre à plusieurs interventions sur plusieurs sujets. On peut alors facilement regrouper les différentes idées et les ordonner en une intervention logique. Tout le monde n'a peut-être pas de grand talent oratoire, mais chacun et chacune a de bonnes idées, et peut les formuler de façon claire pour en faire bénéficier l'ensemble du groupe. D'ailleurs, les présentations flamboyantes font peut-être un bel effet sur la salle, mais ont peut-être aussi l'effet pervers d'inhiber les membres moins expérimenté-e-s, qui craignent malheureusement le ridicule. Soulignons que l'AG ne devrait pas être un concours de rhétorique, mais un exercice démocratique où la raison ou devrait trôner.

## Procédures

### Ouverture, quorum, ajournement et levée

Pour pouvoir prendre des décisions au nom d'une instance, les membres de cette instance doivent décider qu'ils et qu'elles se sentent légitime de le faire. Pour vérifier si tel est le cas, on commence une instance en proposant l'ouverture. Si, pour quelque raison, une délégation considère qu'il ne faut pas tenir l'instance, un débat et un vote peut se tenir sur la question. Si la proposition d'ouverture est battue, alors l'instance n'a pas lieu.

Pour chaque instance, le nombre de personnes nécessaire à sa tenue est prévu. Ce nombre est appelé Quorum. Au début et tout au long de l'instance, toute personne peut demander à la présidence de constater le quorum. Si le Quorum n'est pas atteint, l'instance est levée et plus aucune décision ne peut se prendre.

Pour suspendre pour un moment les débats, on procède en proposant un ajournement. Il s'agit d'une proposition privilégiée. Après chaque ajournement, on doit adopter la réouverture de l'instance.

Lorsque tous les points ont été traités, on adopte la levée de l'instance. Ceci confirme que l'instance est terminée.

### **Ordre du jour, propositions**

Pour éviter de parler de tout et de rien à tout moment des débats, on a établis certaines règles. La première est la pratique de diviser les débats par sujet. Chaque sujet à discuter comme point ou sous-point à l'ordre du jour est adopté au début de l'instance. Durant les débats, tout ce qui ne se rapporte pas au point en traitement est déclaré hors d'ordre par la présidence. Lorsqu'une intervention est hors d'ordre, l'orateur ou l'oratrice doit revenir au point ou cesser de parler.

Dans chaque point, on fonctionne par proposition. Une proposition est une phrase (parfois une série de phrases) sur laquelle le Congrès est appelé à se positionner. Pour être discutée, une proposition doit d'abord être formulée clairement par une délégation ayant droit de proposition. Elle doit ensuite recevoir l'appui d'une autre délégation (ce qui confirme qu'il y a un intérêt à discuter la question). Avant d'être discutée, la proposition sera relue par le secrétariat. Ceci fait, la proposition peut être discutée. Toute intervention ne se rapportant pas à la proposition est déclarée hors d'ordre.

### **Amendements et sous-amendements**

Pour modifier une proposition, on peut proposer un amendement. L'amendement peut servir à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots. L'amendement doit être rédigé de façon que, s'il est adopté, la décision du Congrès reste intelligible. Lorsqu'un amendement est proposé et secondé, on ne doit discuter que de ce dernier. Lorsque l'amendement est adopté ou battu, on revient à la discussion sur la proposition principale (telle que modifiée s'il y a lieu).

On peut modifier un amendement en proposant un sous-amendement. On procède de la même façon que pour l'amendement.



## La prise de décision

Lorsque plus personne ne désire intervenir sur une proposition, un amendement ou un sous amendement, on passe au vote. Les décisions se prennent à la majorité des voix (50% + 1) sauf quelques exceptions.

## Les propositions incidentes

Parfois, lorsqu'une proposition est sur la table, on désire reporter la décision à plus tard, soit pour demander à un Comité de travailler sur la question, ou encore pour former un Comité ad hoc sur la question. Pour ce faire, il faut formuler une proposition incidente. Une proposition incidente a pour effet de suspendre le débat. Elle ne peut être amendée. Lorsque cette proposition est dûment proposée et secondée, elle peut être discutée, puis un vote à majorité simple décide du résultat.

## Les propositions privilégiées

Il peut parfois arriver qu'alors qu'une proposition est déjà sur la table, on doive traiter d'une autre question. On se permet de faire ainsi lorsque la question à traiter en priorité est urgente. On procède alors en proposant une proposition privilégiée. On utilise aussi les propositions privilégiées pour décider de traiter ou non de certains points. Voici la liste des occasions où l'on peut utiliser cette procédure :

- a) pour ajournement pur et simple;
- b) pour reprendre un débat ajourné sur une question;

Que ce soit pour se consulter en délégation, pour faire une pause cigarette, pour ajourner pour le repas, bref, à chaque fois qu'on veut lever la séance, et pour reprendre par la suite. Dans le cas de l'ajournement, le vote se prend sans discussion.

- c) pour reprendre le débat d'une question mise en dépôt;

Lorsqu'on désire traiter à nouveau de la question mise en dépôt, on doit aussi formuler une proposition privilégiée en ce sens, afin de s'assurer que les conditions nécessaires sont maintenant réunies.

- d) pour donner suite à une question de privilège;

Une question de privilège est une question dont l'urgence ou l'importance nécessite qu'on en traite immédiatement, sans respecter l'ordre du jour. Pour vérifier si l'ensemble des délégué-e-s sont de l'avis qu'une certaine question mérite qu'on en traite immédiatement, un ou une délégué-e formule une proposition privilégiée à cet effet.

- e) pour reconsidérer un vote (avis de motion);

Revenir sur une décision n'est pas une chose que l'on devrait faire sans absolue nécessité. En effet, cela peut occasionner des difficultés, tant dans la cohérence des mandats que logistiquement parlant. Pour s'assurer qu'on ne le fait que lorsque c'est pertinent, on doit

d'abord formuler une proposition privilégiée avant de traiter d'une question qui revient sur une décision déjà prise.

- f) pour ouvrir une plénière d'une durée déterminée ou non;
- g) pour fermer une plénière de durée non déterminée;

Lorsqu'on n'est pas prêts et prêtes à formuler des propositions, par manque d'information, ou pour tenir un débat général sur plus d'une question à la fois, on peut proposer la tenue d'une plénière. Durant une plénière, la seule procédure qui demeure est le tour de parole, mais l'on ne peut prendre de décisions.

- h) pour ouvrir un caucus femmes non mixte

Lorsque des femmes désirent traiter d'une question en caucus non-mixte, elles peuvent formuler une proposition privilégiée en ce sens.

- i) pour décréter le huis-clos

Si une question nécessite d'être traitée sans la présence de non-membres, on procède en proposant le huis clos. Si le huis clos est adopté, les non membres de l'instance sont invité-e-s à quitter le lieu de la séance.

- j) pour étudier un texte section par section;
- k) pour scinder une proposition complexe;

Lorsqu'une proposition est trop complexe pour être adoptée ou rejetée d'un seul bloc, on peut la scinder en plusieurs propositions à l'aide d'une proposition privilégiée en ce sens.

### **Les propositions dilatoires**

Il arrive qu'un débat s'éternise sans que de nouveaux éléments ne s'y ajoutent. On peut proposer d'y mettre fin en ayant recours à une proposition dilatoire. Voici les différentes propositions dilatoires. Les votes sur les propositions dilatoires se prennent sans discussion.

- a) la question préalable

Lorsqu'un ou une délégué-e présume que l'assemblée est prête à voter mais que des gens continuent d'intervenir, il ou elle peut proposer que la proposition soit immédiatement mise aux voix. Il ou elle le fait en utilisant son droit de parole pour dire simplement « question préalable. » La présidence prendra alors un vote à savoir si les délégué-e-s sont prêts et prêtes à voter ou non. Si ce vote est majoritaire aux deux tiers, on passe directement au vote sur la proposition.

- b) la mise en dépôt d'une proposition

Lorsqu'un débat ne mène nul part, ou que tous les éléments ne sont pas là pour prendre une décision éclairée, ou simplement que les délégué-e-s ne se sentent pas prêts et prêtes ou pas légitimes de prendre une décision sur une question, mais désirent en traiter lors d'une autre occasion, on peut proposer de mettre une proposition en dépôt, en précisant ou non le moment où la question sera traitée.

- c) la référence d'une décision à une autre instance

Il est possible qu'une instance ne soit pas appropriée pour traiter d'une question. Pour éviter de prendre des décisions dans de mauvaises circonstances, on peut formuler une proposition afin de référer la question à une autre instance.

### **Les points d'ordre**

Lorsque les procédures ne sont pas respectées, il est possible de le souligner à la présidence en formulant un point d'ordre. Il n'est pas nécessaire d'avoir un droit de parole pour énoncer un point d'ordre.

Les points d'ordre peuvent être soulevés pour :

- a) Protester contre des personnalités, des défis, des injures, un langage grossier, des propos sexistes ou racistes;
- b) Exiger d'une oratrice ou d'un orateur qu'elle ou qu'il retire des paroles blessantes qu'elle ou qu'il a prononcées;
- c) Demander le décorum (c'est-à-dire le silence et le bon comportement général de la salle.)

### **Appel de la décision de la présidence**

Si un ou une délégué-e juge qu'une décision de la présidence est mauvaise, il ou elle peut en appeler immédiatement. Il ou elle expose les raisons de son appel, après quoi les délégué-e-s sont appelé-e-s à débattre et trancher. En cas de partage égal des voix, la décision est maintenue.

## **Être délégué-e dans une instance de l'ASSÉ !**

Prendre des décisions en groupes larges n'est pas une chose aisée. Pour rendre la tâche plus facile aux délégué-e-s, voici un petit résumé des procédures, règles et façons de faire qui sont appliquées dans les instances de l'ASSÉ. Après la lecture de ce chapitre, il est plus que recommandé de consulter les statuts et règlements de l'ASSÉ, afin d'avoir une information complète et détaillée.

### **Une instance de l'ASSÉ, c'est quoi ?**

Une instance, c'est la structure que l'on se donne pour prendre des décisions collectives. Les trois instances majeures de l'ASSÉ sont le Congrès, les Conseils Régionaux et le Conseil interrégional (CIR). Il ne faut jamais oublier que le Congrès est l'instance suprême de l'ASSÉ, par conséquent, les positions prises dans les autres instances doivent être conformes aux décisions du Congrès.

#### **Le Congrès**

Le Congrès est l'instance suprême de l'ASSÉ. C'est là que se prennent toutes les décisions importantes. Toutes les associations membres doivent y être présentes. Elles sont représentées par une délégation de trois personnes<sup>1</sup>. Chaque délégation se doit de représenter son association selon les mandats d'assemblées générales et/ou de référendums de celle-ci. Il peut évidemment arriver que les mandats ne soient pas suffisants pour permettre de voter « pour » ou « contre » une proposition, ou encore d'intervenir sur un sujet. Dans cette situation, le rôle de la délégation est de se prononcer au meilleur de sa connaissance et de ramener l'information à la population étudiante lors des assemblées générales suivantes pour assurer de remettre la décision finale à l'assemblée générale locale. Seules les délégations des associations étudiantes membres ont droit de vote. C'est donc elles qui ont le dernier mot sur tout. Afin que les Congrès soient constructifs, il est important que les délégations préparent la rencontre et assurent un suivi rigoureux. Voici une liste non exhaustive des choses à faire. Elle peut sembler longue, mais n'oublions pas qu'un Congrès efficace évite beaucoup de travail pénible par la suite.

#### **Plusieurs semaines d'avance...**

- Consulter les mandats de l'association étudiante et réfléchir sur leur implication dans l'actualité ;
- Consulter les derniers procès verbaux des Congrès de l'ASSÉ, faire le bilan des campagnes menées depuis le dernier Congrès ;
- Réfléchir sur les campagnes à mener et fixer des priorités (car il est rare qu'il n'y ait qu'une seule chose à faire au courant de la session...);
- Discuter en exécutif local (autant d'orientations générales que de propositions concrètes) ;
- Consulter les groupes internes qui travailleront de concert avec l'association (par exemple les comités de mobilisation) ;

- Entrer en contact avec les groupes avec lesquels son association locale travaille régulièrement pour connaître leur plan d'action (éviter les conflits de calendrier et faciliter l'élaboration d'un plan d'action cohérent) ;
- Si besoin en est, et si le temps le permet, entamer la rédaction de documents de réflexion, bilans etc. ...
- Entamer l'élaboration de propositions concrètes, de positions et de plan d'action;
- Entrer en contact avec les autres associations étudiantes pour partager les réflexions, discuter des possibilités de plan d'action et de revendications, etc. ;
- ...

### **Quelques semaine avant le congrès**

- Voter en exécutif les trois délégué-e-s et produire une lettre d'accréditation de la délégation à remettre au secrétariat du Congrès.
- **3 semaine avant la tenue du congrès** : les associations étudiantes doivent avoir fait parvenir les documents préparatoires au Congrès (textes de réflexion, propositions qui seront amenées par l'association, ...) au siège social de l'ASSÉ ;
- **2 semaines avant la tenue du congrès** : les associations reçoivent les documents préparatoires. Chacun et chacune peut donc en prendre connaissance et continuer la réflexion déjà entamée avec ces nouveaux éléments ;
- Les personnes désirant déposer leur candidature à un poste doivent faire parvenir leur programme écrit au siège social de l'ASSÉ ;
- ...

### **Juste avant le congrès**

- Relire les Statuts et règlements de l'ASSÉ et le code des règles de procédure (pour éviter autant que possible que des questions techniques fassent perdre du temps et alourdissent les séances);
- Relire les positions de l'association et les positions adoptées par l'ASSÉ;
- ...

### **Après le congrès**

- Faire rapport à son exécutif et discuter de comment le plan d'action pourra se concrétiser localement ;
- Contacter les groupes consultés précédemment (groupes externes, comités de mob, etc. ... ) ;
- Ramener les positions adoptées en assemblée générale ;
- AGIR !!

En plus des associations étudiantes membres, le Congrès est aussi composé des membres du Conseil InterRégional, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité Journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil InterRégional et le Comité femmes possèdent également un droit de proposition. Plusieurs associations non membres sont souvent présentes au Congrès. Elles peuvent prendre part au débat, mais en bout de ligne, les décisions reviennent toujours aux associations membres.

### **Les Conseils Régionaux**

Les Conseils régionaux fonctionnent selon des Statuts et règlements qui leurs sont propres. Il est donc impossible de faire un « mode d'emploi » commun. Cependant, comme dans toute instance de représentation (c'est-à-dire quand seulement des représentants et de représentantes prennent les décisions) l'important, c'est de s'assurer que toute décision qui y est prise revient ensuite en assemblée générale locale, afin de s'assurer que tout reste aussi démocratique que possible. Il est aussi important de ne pas oublier de voter des délégué-e-s au Conseil InterRégional. Idéalement, ces délégué-e-s ne sont pas les externes des associations, car ils et elles seront appelé-e-s à prendre diverses responsabilités (qui peuvent être pesantes, quand on en a déjà toutes les responsabilités d'exécutant ou d'exécutante)

### **Le CIR**

Le Conseil InterRégional se réunit régulièrement (à tous les mois). Il est en quelque sorte un exécutif élargi. Le Conseil InterRégional est composé des trois délégué-e-s de chaque Conseil régional et des membres du Conseil exécutif. Chaque membre du Conseil possède un vote. Les Comités de travail, Comité journal et Comité femmes ont également droit de parole et de proposition. Le CIR est une instance où plusieurs décisions se prennent entre les Congrès, mais c'est surtout une équipe de travail qui assurera la concrétisation des décisions du Congrès.

# La Charte de Grenoble

## Texte de la charte<sup>1</sup>

### Préambule

Les représentants des étudiants français, légalement réunis au Congrès national à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque ;

- Où l'Union française élabore la nouvelle déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- Où s'édifie le Statut pacifique des Nations
- Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme
- Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction,
- Fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la jeunesse étudiante française lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission,
- Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté
- Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent
- Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre Histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant comme bases de leurs tâches et de leurs revendications les principes suivants :

### Article 1 : L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

#### Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune :

Article 2 : En tant que jeune l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière, dans les domaines physique, intellectuel et moral.

Article 3 : En tant que jeune l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse mondiale.

**Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur :**

Article 4 : En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

Article 5 : En tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique.

**Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel :**

Article 6 : En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première.

Article 7 : En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

- De définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'Histoire.

De défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.



**La Presse**

Nouvelles générales, samedi 9 novembre 1996, p. A11

**Les étudiants font des suggestions à la ministre**

Trottier, Éric

Pour économiser 150 millions de dollars, les étudiants demandent à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, d'imposer la retraite obligatoire aux professeurs d'université de 65 ans, de fusionner les bibliothèques des différentes universités montréalaises, d'abolir les avantages sociaux des professeurs et des directions d'universités et de permettre la reprise des examens manqués au collégial.

Toutes ces mesures, et bien d'autres, font partie d'un «plan B» mis de l'avant hier par les deux plus importantes associations étudiantes du Québec, qui craignent plus que jamais que la ministre Marois leur imposent des droits de scolarité salés pour répondre aux compressions exigées par son gouvernement.

Disant se baser sur des «rumeurs», le président de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), Étienne Gagnon, et son homologue à la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), Jézabelle Palluy, croient que la ministre s'apprête à imposer des compressions de l'ordre de 250 millions de dollars aux cégeps et aux universités. Et selon eux, ces compressions se traduiront inévitablement par des droits de scolarité plus imposants.

«Il est impossible pour les étudiants d'assumer une nouvelle hausse des droits de scolarité, déclare Mme Palluy. Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement examine les alternatives budgétaires proposées et qu'il ne prenne pas, une fois de plus, la solution la plus facile.»

Parmi les solutions soumises, certaines risquent de faire sourciller les universités, comme l'élimination des dédoublements de programmes. Exemple : huit programmes de théologie sont offerts au Québec ; pourquoi ne pas s'en tenir à un seul? De même, pourquoi accepterait-on qu'une institution comme l'Université de Montréal donne des cours à Québec, dans le bastion de l'université Laval? Pourquoi tolérerait-on cinq bibliothèques universitaires dans la seule ville de Montréal? Pourquoi certains recteurs gagnent-ils plus d'argent que le premier ministre?

Voilà les grandes interrogations des étudiants, qui attendent des réponses de la ministre. Selon Mme Palluy, les solutions proposées pourraient faire économiser jusqu'à 150 millions à Mme Marois.

Entre-temps, le mouvement de grève cégépien s'est quelque peu essoufflé hier, sept associations étudiantes ayant décidé de reprendre les cours à compter de lundi. C'est le cas des cégeps Rosemont, Maisonneuve, Lionel-Groulx, Saint-Laurent, Victoriaville, Bois-de-Boulogne et Chicoutimi. Il reste une quinzaine de cégeps en grève, à travers la province.

Pour Étienne Gagnon, cette trêve est «normale», puisque la plupart des associations étudiantes ayant décidé de cesser leur grève avaient été parmi les premières à «sortir». Selon lui, le mouvement va s'amplifier de nouveau à compter du 20 novembre, alors que les associations étudiantes des universités doivent tenir une journée d'étude, organiser des manifestations et se prononcer sur des mandats de grève en vue du congrès du Parti québécois, les 22, 23 et 24 novembre. «Nous allons rappeler au premier ministre les engagements pris par son parti pour se faire élire», a dit M. Gagnon. «Et nous allons lui rappeler que les jeunes ont grandement contribué à l'élection du Parti québécois», a conclu Mme Palluy.

**Catégorie :** Actualités

**Sujets - La Presse :** Administration scolaire et administrateurs; Grèves et manifestations étudiantes; Coûts des études, frais de scolarité, etc.; Enseignement universitaire; Enseignement collégial

**Lieu(x) géographique(s) - La Presse :** Québec

**Type(s) d'article :** Nouvelle

**Taille :** Moyen, 381 mots

© 1996 *La Presse*. Tous droits réservés.

Doc. : news·19961109·LA·028

**Le Soleil**

Samedi 6 octobre 2001, p. A10

**Études collégiales : Échec de la taxe à l'échec**

Le ministre Legault met en place d'autres mécanismes punitifs qui pourront aller jusqu'à la suspension

Giguère, Monique

Le ministre François Legault a consacré, hier, l'échec de la très controversée " taxe à l'échec " qui a échoué à faire augmenter le taux de diplomation. Il la remplace par des mesures personnalisées à chaque étudiant dans chaque collège et cégep. Mais il ne faut pas voir là un ticket pour le retour aux études-fleuves. Au contraire ! L'étudiant qui persistera dans l'échec risquera, cette fois, des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension.

" La mesure ultime, c'est la suspension. On va obliger l'étudiant à quitter le cégep pendant au moins une session ", explique en entrevue au SOLEIL le ministre de l'Éducation qui estime que ce n'est pas rendre service à un jeune que de le garder cinq, six et sept ans sur les bancs de cégep sans l'ombre d'un diplôme en bout de ligne. " À la limite, il est préférable de suspendre un étudiant que de le taxer session après session, poursuit-il. Si cela le conduit sur le marché du travail, il saura mieux après un an ce qu'il veut faire de sa vie. "

Invité à donner un exemple des sanctions possibles avant la suspension, François Legault a parlé de travaux de récupération et de cours de rattrapage. Rien à caractère financier. " Après un deuxième échec ou des échecs à répétition d'un trimestre à l'autre, l'étudiant va être invité à signer avec son collègue un contrat comportant des engagements fermes et une gradation de sanctions en cas de non-respect ", a-t-il indiqué.

Toutes ces mesures adaptées et personnalisées à chaque étudiant qui se retrouvera en situation d'échec seront contenues dans un règlement sur la réussite scolaire que les collèges devront adopter avant le 1er janvier 2002.

**Urgent d'agir**

L'abolition de la " taxe à l'échec " ne doit pas être interprétée comme une abdication du ministre Legault qui est apparu plus déterminé que jamais à engager cégeps et collèges sur la voie du succès.

" Il est grand temps d'agir parce que les résultats actuels sont inacceptables ! Un taux moyen de réussite de 61 %, et ce deux ans après la durée normale des études, c'est inacceptable ! " a-t-il répété en promettant de suivre chaque cégep à la trace.

" Oui, je suis décidé. Très décidé ! Je vais suivre les établissements personnellement. Cégep par cégep. Je vais me rendre dans les collèges où il y a des difficultés. Je vais envoyer des équipes d'experts sur le terrain. Des équipes qui vont les aider à ajuster leurs actions et modifier, au besoin, leurs plans de réussite. "

Parce que la grande préoccupation du ministre Legault, c'est précisément la réalisation du plan de réussite qu'il a demandé à chacun des 48 cégeps de la province d'adopter. " Chaque établissement a établi des objectifs ambitieux quant à l'obtention du diplôme pour les années 2004 et 2010, a-t-il indiqué. Des objectifs annuels également touchant la réussite des cours au premier trimestre et à la réinscription au troisième trimestre. "

Le taux de diplomation visé par les collèges publics a été fixé à 76 % en 2010, soit un bond de 15 % par rapport aux 61 % que l'on connaît aujourd'hui.

Le ministre de l'Éducation convient que ses politiques vont mettre beaucoup de pression sur le milieu collégial. " C'est un engagement de tout le personnel des collèges et des cégeps qu'on demande. Il va y avoir reddition de comptes, annonce-t-il. Les collèges vont être tenus de déclarer publiquement les résultats obtenus, les objectifs fixés et les moyens mis en oeuvre. L'information sur les efforts accomplis va contribuer à mobiliser davantage la population à l'importance de l'éducation ", croit-il.

La " taxe à l'échec ", payée bon an mal an par 20 000 à 25 000 étudiants, aurait rapporté 7 millions \$ au gouvernement.

## **UN GRAND JOUR POUR LES CÉGÉPIENS**

**" Ces mesures vont dans le sens d'une vraie réussite scolaire ", estime Martin Simard, président de la FECQ**

" C'est une grande journée pour nous, les étudiants de cégeps. Une grande victoire ! Ça fait quatre ans que nous nous battons contre la taxe à l'échec. Les mesures d'encadrement annoncées par le ministre Legault vont dans le sens d'une vraie réussite scolaire. "

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Martin Simard, jubilait hier. On sentait l'effervescence dans sa voix. La très honnie " taxe à l'échec " venait de tomber. " C'est terminé. Aucune nouvelle facture ne sera émise. Cette taxe-là était arbitraire. Nous l'avons toujours dénoncée ", clamait le président qui ne s'en faisait pas trop avec les nouveaux incitatifs à la réussite comportant des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension en cas d'échecs répétés.

" La suspension, c'est un cas extrême, assurait-il. Ce qu'on demandait, c'est cela, des mesures de soutien et d'encadrement, un processus gradué pour amener les étudiants à la réussite, une relation plus humaine. La participation des associations étudiantes locales à l'élaboration des mesures d'encadrement dans chaque cégep, c'est un gage de succès. "

Étienne Hébert, ex-étudiant du cégep de Sainte-Foy, qui a mené la bataille contre la " taxe à l'échec " jusque devant les tribunaux, se disait lui aussi très heureux. " C'est une victoire un peu

personnelle. Je suis content du dénouement. Content d'avoir fait ma part. Mes démarches auront au moins servi à quelque chose ", dit le nouvel universitaire qui s'avoue quand même un peu surpris.

" J'avais vraiment lancé la serviette. Je ne m'attendais pas à cela ", confesse-t-il tout en se réjouissant que les nouvelles mesures soient davantage axées sur la réussite. " Je pense que tout le monde sort gagnant du débat. "

### **Un brin d'amertume**

Du côté de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSC), qui représente les deux tiers des professeurs de cégep, le ton réjoui était teinté d'un peu d'amertume. " La FNEEQ s'est toujours vigoureusement opposée à la taxe à l'échec qui, loin d'être une mesure incitative à la réussite, pouvait entraîner du défaitisme chez plusieurs étudiants et même causer l'abandon ", a déclaré le président Pierre Patry qui s'est en même temps dit déçu de ne pas trouver parmi les nouvelles mesures devant mener à un plus haut taux de réussite une diminution du ratio maître-élèves.

" Le suivi individuel des étudiants après deux échecs consécutifs et plus va devoir être assuré par le personnel en place. Pas de diminution de ratio pour faciliter l'encadrement. On s'en remet à des personnes qui ne suffisent déjà plus à la tâche ", a regretté France Desaulniers.

Autre note discordante, celle de l'Association pour une Solidarité syndicale étudiante (ASSE) qui revendique l'initiative du mouvement de boycott à la taxe à l'échec et dénonce le contexte dans lequel son abandon s'est décidé.

L'ASSE questionne en particulier le bien-fondé de l'appui donné par la FECQ aux plans de réussite du ministre Legault. Elle craint que cette politique n'amène les dirigeants à orienter les étudiants moins performants vers des attestations d'études collégiales (AEC) où le taux d'échec est moindre. "Les plans de réussite contreviennent au principe d'une éducation accessible à tous", soutient l'ASSE.

# **L'histoire de l'ASSÉ – 2001-2006**

## **1<sup>ère</sup> partie (2001-2003)**

par François Baillargeon

Ce document n'est qu'une version préliminaire d'un projet d'histoire de l'ASSÉ. Il couvre les origines jusqu'au milieu de l'année 2003. Toutefois, le travail n'étant pas terminé ni en longueur ni en profondeur, de nombreuses lacunes pourront facilement être trouvées dans cette première partie. Plusieurs thèmes qui mériteraient de l'être n'y sont par exemple pas abordés, ou pas suffisamment. La version finale tentera de corriger ces défauts. Entre temps, malgré ses limites, je crois néanmoins que cette version offrira matière à réflexion. Les commentaires, critiques et suggestions seront les bienvenus. 24 janvier 2006.

## **Introduction**

La grève étudiante du printemps 2005 en a pris plusieurs par surprise, dont le gouvernement libéral du Québec. Même au sein du mouvement étudiant, personne ne pouvait soupçonner son ampleur et sa durée. Pourtant, elle n'a pas été le fruit d'une simple réaction spontanée et improvisée. L'épique levée de boucliers étudiante face à la contre-réforme de l'aide financière aux études constitue largement l'aboutissement du processus de maturation d'une organisation, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. Les conditions d'émergence de cette grève, elles ont été construites dans les quatre années précédentes par un travail acharné et continu pour entretenir et promouvoir des pratiques syndicales combatives dans le mouvement étudiant québécois. C'est précisément le mandat qu'avaient donné à l'ASSÉ ses fondateurs et fondatrices en 2001.

Si l'on regarde en arrière pour tenter de reconstruire cette courte histoire, on peut déjà distinguer deux phases de développement. La première couvre les années scolaires 2001-2002 et 2002-2003. Ces premières années sont caractérisées par l'élaboration d'un discours global qui situe les politiques d'éducation dans le contexte déterminant de la mondialisation capitaliste. Les campagnes de mobilisation sont alors d'abord et avant tout de larges efforts de conscientisation de masse sur la base de thèmes comme la mondialisation, le néolibéralisme et leurs manifestations dans le monde de l'éducation. La seconde phase débute en 2003 pour se poursuivre jusqu'à aujourd'hui. On pourrait la qualifier de «virage syndical» en ce sens qu'elle voit revenir à l'avant scène les luttes historiques du mouvement étudiant sur le front de l'accessibilité financière aux études et que la conscientisation et la mobilisation sont orientées en dernière analyse vers la poursuite d'objectifs ciblés et à court terme.

## **Les conditions d'émergence de l'ASSÉ**

L'ancêtre immédiat de l'ASSÉ est le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE). Cette organisation nationale a connu ses heures de gloire à ses tout débuts en servant d'étincelle au déclenchement de la grève générale de 1996. Le principal actif de celle-ci aura été de

préserver le gel des frais de scolarité universitaires. Dans les années qui suivent, le MDE poursuit ses activités mais peine à sortir de la marginalité. Il donnera un ultime et honorable sursaut de combativité à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse (SQJ) à l'hiver 2000, mais s'éteint néanmoins dans l'année.

Comme après la disparition de l'ANEEQ au début des années 90, la continuité de la tradition syndicale du mouvement étudiant est rompue. Pourtant, une organisation nationale demeure nécessaire à la défense du droit à l'éducation. Or, en 2000 comme auparavant, les foyers de concertation et de lobby corporatiste que sont la FECQ et la FEUQ ne peuvent prétendre assumer cette tâche. D'anciens et anciennes membres du MDE se donnent donc dès lors le mandat de combler le vide dans les meilleurs délais possibles.

Par ailleurs, la conjoncture favorisera le succès de cette initiative. C'est en effet à l'automne 2000 que des associations du collégial s'entendent pour amorcer une campagne contre la taxe à l'échec, mesure héritée de la grève de 1996 et qui figure au passif de la FECQ qui en avait négocié l'issue. Plusieurs forums se tiendront à partir de l'automne pour orchestrer un mouvement national de boycott. La vaste majorité du mouvement, qui se mettra branle en janvier 2001, est composée d'associations indépendantes. On anticipe rapidement les problèmes à l'horizon : comment des associations indépendantes réussiront-elles à contrer une nouvelle collusion de la FECQ et du gouvernement dans ce dossier ? comment pourront-elles parler de leur propre voix, cueillir les fruits d'un rapport de force construit par leurs efforts de mobilisation et éviter une négociation bâclée par une récupération de la FECQ ? À côté de ces inquiétudes – qui s'avéreront fondées – on fait également l'expérience des difficultés organisationnelles qu'implique la prise en charge d'une campagne nationale par des associations locales indépendantes. Le projet d'une Alternative pour une Solidarité Syndicale Étudiante (nom d'origine de l'ASSÉ) arrive à point.

La date du congrès de fondation est fixée aux 24 et 25 février 2001. 23 associations étudiantes y sont représentées, six y ont droit de vote sur la base du mandat d'une éventuelle consultation sur l'affiliation à l'ASSÉ ; il s'agit des associations des collèges de Maisonneuve, St-Laurent, Drummondville, Ste-Foy, Vieux-Montréal et du programme de sociologie de l'UQAM. Les statuts et règlements sont adoptés tard le samedi soir et l'Alternative devient Association.

## **Une première phase : 2001-2002 et 2002-2003 : Analyse globale et travail de conscientisation**

### **Le contexte socio-politique**

La naissance et les débuts de l'ASSÉ se font sous le signe d'une période de recrudescence de la contestation sociale. Depuis les années 1980, la mort d'importantes organisations d'extrême-gauche et la domestication du mouvement syndical avaient progressivement laissé les coudées franches à un discours patronal de plus en plus conservateur. La première moitié des années 1990 s'était écoulée au rythme de la question nationale, en route vers le référendum de 1995. Le mouvement contestataire qui prend forme à la fin de la décennie, aux assises incertaines, est d'un caractère nouveau. Il naît en réaction au programme agressif de la bourgeoisie à l'heure d'une nouvelle étape dans la construction de la mondialisation capitaliste. La mouvance anti (ou alter, selon le cas) mondialisation se dresse contre une course accélérée à la négociation d'accords de libéralisation des marchés des marchandises, mais surtout des capitaux et des services. En 1998, les négociations secrètes, à l'OCDE, d'un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) sont éventées et échouent. On prend cependant alors la mesure des pouvoirs et des libertés que les gouvernements occidentaux cherchent à octroyer aux capitaux contre tout recours politique des peuples. Suivront une série de grandes rencontres internationales dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Zone de libre échange des Amériques. Le sommet de l'OMC à Seattle en 1999 révèle incontestablement la nouvelle résistance populaire ; des milliers de personnes participent à une manifestation extrêmement combative qui donne lieu à de durs affrontements avec la police ; l'événement fait époque. Le scénario se répètera dans différentes villes par la suite : Washington, Québec, Gênes, etc. D'autres rencontres au sommet comme celles du G8 et du G20 reproduisent les mêmes schémas dans des dimensions variables. La critique du néolibéralisme s'y alimente, mais le mouvement anti-mondialisation est également un important foyer de gestation d'une pensée anti-capitaliste pour une nouvelle génération d'activistes.

La première cohorte de militants et de militantes de l'ASSÉ baigne dans cet univers politique. La plupart respireront les gaz du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Cette mouvance imprènera les deux premières années d'activités de l'ASSÉ. Par ailleurs, à l'échelle nationale, il faut souligner que le gouvernement péquiste en est alors à la deuxième moitié d'un second mandat. Sa politique en éducation ne connaîtra plus de coup d'éclat jusqu'à sa défaite aux mains des libéraux en 2003. Le mal est déjà fait. La période post-référendaire a été marquée par des coupures de près de 2 milliards \$ en éducation dans la poursuite du déficit zéro. En 2000, à l'occasion du SQJ, il a réinjecté des investissements publics sous conditions d'importantes contre-réformes à l'université et au collégial. À sa fondation, l'ASSÉ est aux prises avec l'application de ces contre-réformes qu'elle analyse à travers le prisme du contexte de la mondialisation capitaliste.



## Discours et campagnes

### La fondation

L'hiver 2001 ne fera pas de l'ASSÉ le centre de la mobilisation. D'une part, les associations votantes au congrès de fondation doivent tenir un processus de consultation pour devenir membres fondateurs à part entière. Par ailleurs, des campagnes de mobilisation sont déjà en train et monopolisent toutes les énergies. Le boycott de la taxe à l'échec bat son plein sous la coordination malaisée du forum des associations étudiantes. Les préparatifs du Sommet des Amériques d'avril tiennent également toutes les forces militantes en haleine. Cette mobilisation sera d'ailleurs un vif succès de participation et à coup sûr une expérience marquante pour ceux et celles qui y étaient.

Néanmoins, le congrès de fondation adopte les thèmes qui domineront le discours de l'ASSÉ pour un peu plus de deux ans, soit la dénonciation de la «réforme Legault» (les résultats du SQJ et des politiques péquistes des années précédentes, rationalisation des programmes, financement conditionnel, «toute forme d'arrimage du système d'éducation aux lois du marché et du capital») et une opposition à la ZLÉA.

Le premier congrès annuel, tenu à Drummondville les 26 et 27 mai, entérine les affiliations des premières associations membres : Maisonneuve (Sogéecom), sociologie-UQAM (AESPC-UQAM), Ste-Foy (Les services collectifs inc.) et Drummondville (AGECD). Les associations de St-Laurent (AECSL) et de droit 2<sup>e</sup> cycle UQAM les rejoindront au congrès d'octobre suivant, puis celle de Sherbrooke (AECS) en décembre. La campagne d'affiliation au Vieux-Montréal a quant à elle échouée. Le premier congrès annuel met également sur pied l'organe d'information de l'ASSÉ, le journal *L'Ultimatum*, dont le premier numéro paraîtra en septembre 2001.

Ce congrès prend surtout des décisions déterminantes en matière de plan d'action. Et on voit large et loin. Essentiellement, on actualise les prises de position du congrès de fondation. D'une part, on jette les bases de la première campagne autonome de l'ASSÉ, qui occupera toute l'année suivante. On adopte le principe d'une escalade des moyens de pression dirigée contre le «plan Legault» et les contre-réformes collégiales et universitaires qui devra culminer le 21 février 2002 par une manifestation nationale. D'autre part, on planifie également la suite de la mobilisation contre la ZLÉA. On anticipe à cet effet la participation à une journée de grève générale continentale, attendue pour 2003, suivit de trois autres jours en 2004, le tout débouchant, en janvier 2005 (date présumée de l'entrée en vigueur de l'accord), sur une grève générale illimitée continentale, rien de moins. Décidemment, le souvenir du Sommet des Amériques d'avril, avec ses allures de guerre civile, était frais à l'esprit des délégué-e-s.

### L'assujettissement aux lois du marché

En octobre, la campagne contre le plan Legault sera rebaptisée du slogan fameux «Contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché». Ce faisant, l'ASSÉ explicite clairement sa volonté de dépasser une compréhension étroite et à la pièce des politiques

d'éducation, de les situer au contraire dans une analyse globale. Les «lois du marchés», voilà la clé qui donne une cohérence d'ensemble aux mutations multiformes que subissent aussi bien les cégeps que les universités, et qui permet de faire le pont avec les dynamiques internationales des accords de commerce et sur l'investissement, autrement dit avec la mondialisation capitaliste. Cela justifie l'existence de deux axes dans les projets de plan d'action de l'ASSÉ.

La mobilisation se met en marche, plus difficilement que prévu, mais tout de même. Dans le cadre d'une «semaine nationale d'actions locales», près d'une trentaine de personnes organisent une occupation des bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce (section placement étudiant) à Montréal le 22 novembre. Elle est très rapidement évincée à coups de généreux renforts de poivre. En fin décembre / début janvier, on publie la série de feuillets très appréciée des «Acadégamiques» dans lesquels l'ASSÉ détaille ses griefs à l'université envers les contrats de performance et la rationalisation des programmes, et au collégial envers les plans de réussite, l'habilitation, les attestations d'études collégiales et les réformes de Robillard à Legault. En vu de la manifestation, deux Ultimatum express «Contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marchés» sont aussi produits en novembre et en février. Le travail de conscientisation porte fruit puisque la manifestation de Québec du 21 février 2002, la première organisée par l'ASSÉ, est un franc succès avec près de 3000 participants et participantes malgré la pluie battante.

Après ce succès initial, la campagne s'essouffle. Les actions se précipitent alors que les forces de l'ASSÉ sont encore étroites et déjà très sollicitées par l'offensive de février. Trois semaines plus tard, le 14 mars, une nouvelle occupation s'organise à Montréal dans les bureaux de Communication Québec. Dès le 3 avril, une manifestation à Sorel-Tracy ne regroupe que quelques centaines de personnes. Elle est jumelée à une occupation des bureaux du nouveau ministre de l'éducation, Sylvain Simard, également à Sorel-Tracy. Entre temps, l'ASSÉ perd une campagne d'affiliation au cégep de cette ville faute d'y avoir consacré suffisamment d'énergie. Fin de la campagne contre «l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché».

## **La ZLÉA**

Le second congrès annuel, les 4 et 5 mai 2002 à La Pocatière, accueille trois nouveaux membres : les associations de l'université Concordia (CSU), du programme d'histoire à l'UQAM (AEMH-UQAM) et du cégep de La Pocatière. En matière de plan d'action, on confirme et on précise la campagne contre la ZLÉA. La journée de grève / manifestation est prévue pour le 13 novembre suivant. Finalement, elle sera fixée au 31 octobre pour concorder avec un nouveau Sommet des Amériques tenu ce jour là à Quito en Équateur où des manifestations auront également lieu.

La nouvelle équipe élue à l'exécutif se voit confier deux mandats qui aideront grandement l'ASSÉ à se stabiliser. D'une part, elle aura à installer l'association dans son bureau nouvellement acquis, une armoire à balais coûteuse située en plein cœur du centre des affaires de Montréal. D'autre part, elle aura à faire l'embauche d'un ou une employé-e. Le poste sera confié à Valérie Soly, toujours en poste à l'heure d'écrire ces lignes, tout juste à temps pour le début de la session.

La campagne contre la ZLÉA est intitulée «Bas les masques, à bas la ZLÉA», slogan recyclé de l'époque du MDE. La manifestation devait être précédée d'un «grand décompte», période de trente jours théoriquement ponctuée d'actions et d'activités pour porter la mobilisation jusqu'à l'événement décisif du 31 octobre. Cette partie du plan d'action ne connaîtra pas un grand succès. Toutefois, le travail d'information s'effectue malgré tout grâce notamment à deux parutions de qualité de l'Ultimatum en septembre et octobre largement consacrées à la ZLÉA. En revanche, la série de feuillets d'information spécialement conçue pour la campagne fait partie des ratés ; elle est produite beaucoup trop tard pour être vraiment utile et l'essentiel n'en sera jamais distribué.

La campagne «Bas les masques» rallie très large au sein du mouvement étudiant. Inévitablement, cette donne oblige les fédérations étudiantes à se repositionner pour tâcher d'occuper une partie de l'espace politique créée à cette occasion. Elles ne peuvent cependant se rallier à un mot d'ordre aussi radical que l'opposition pure et simple à la ZLÉA. Elles tentent alors un détournement corporatiste de la campagne en cherchant à rallier une fraction du mouvement étudiant au mot d'ordre réaliste et responsable «Contre l'inclusion de l'éducation dans la ZLÉA». La confusion se dissipera le 5 octobre alors que l'association du Vieux-Montréal convoque une rencontre de l'ensemble du mouvement étudiant à propos de la campagne contre la ZLÉA. Même si son plan d'action est déjà adopté et ne peut changer à l'extérieur de ses propres instances, l'ASSÉ décide d'y assister pour participer au débat et peut-être rallier des associations indépendantes. De fait, la participation est massive (on ne verra pas d'aussi gros rassemblement avant la grève de 2005) et beaucoup d'associations collégiales indépendantes y sont représentées. Rapidement, il devient clair que la FEUQ est marginalisée et que le collégial n'endossera pas son mot d'ordre corporatiste, sauf peut-être quelques associations de la FECQ qui de toute façon se font discrètes. Or sans le collégial, la FEUQ perd l'appui des véritables forces mobilisatrices.

La manifestation du 31 octobre 2002 dans les rues de Montréal constituera le second grand succès de mobilisation de l'ASSÉ. 10 000 personnes marchent alors contre la ZLÉA. La campagne permet également l'adhésion d'une nouvelle association, celle de Lionel-Groulx (AGECLG), qu'on entérinera au congrès de février 2003.

## **Contre le privé**

En plus d'apporter les derniers préparatifs à la campagne contre la ZLÉA, le congrès des 28 et 29 septembre à Concordia avait commencé la planification du plan d'action qui devait suivre en hiver. Dans une variante du thème de «l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché» on décidait de tenir

une campagne contre l'entreprise privée sur les campus dans une perspective de réappropriation de l'espace public [tout en réitérant une] opposition à la présence de représentants et représentantes de l'entreprise privée sur les instances des institutions d'enseignement de même qu'à toute forme de partenariat public-privé en matière de formation et de recherche<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Procès-verbal du congrès des 28 et 29 septembre 2002 à Concordia.

Cette campagne, rebaptisé insolemment en février «à grands coups de botte le privé à la porte !», devait notamment en être une de désobéissance civile, autrement dit de sabotage contre les installations d'intérêts privés sur les campus. En parallèle, le thème de l'accessibilité refaisait surface dans une campagne simultanée. On devait organiser des journées d'étude sur les entraves à l'accessibilité pour occuper la fin de l'automne ; malheureusement, après le 31 octobre, le souffle n'y était plus. Par ailleurs, tous les plans ébauchés à l'automne 2002 seront remis en question quand l'impérialisme américain viendra brouiller les cartes.

## La guerre en Irak

Au congrès des 1<sup>er</sup> et 2 février 2003, à l'UQAM, l'ASSÉ planifie dans le détail son plan d'action contre le privé. Toutefois, la guerre en Irak fait déjà irruption à l'ordre du jour. À partir du Pentagone, la guerre contre le terrorisme bat son plein. L'Afghanistan est déjà sous contrôle de «l'axe du bien» et le gouvernement américain multiplie maintenant les acrobaties pour démontrer de façon irréfutable que l'Irak constitue une menace insupportable à la paix mondiale, qu'il faut lui faire la guerre. L'invasion est imminente. Le congrès de février résout d'appeler à la participation aux mobilisations contre la guerre, tout en poursuivant le plan d'action de l'ASSÉ. En fait, cette articulation s'avérera impraticable. La guerre en Irak drainera toute l'énergie disponible. La veille du camp de formation à Ste-Foy, le 28 février, on tient un congrès extraordinaire pour revoir l'ordre des priorités, mais la confusion règne et aucune solution n'émerge. Finalement, l'ASSÉ participe à quelques manifestations, assume la responsabilité d'en organiser une, mais sacrifie complètement son propre plan d'action contre les intérêts privés en éducation.

Après une session difficile, souvent déchirante et démobilisante, le troisième congrès annuel apporte heureusement, malgré tout, de bonnes nouvelles : les associations du cégep de Matane (AECM), du programme de science politique de l'UQAM (AEMSP-UQAM) et du programme de sociologie de l'UdeM (RÉESUM) joignent les rangs de l'ASSÉ. Les volontés du congrès s'en vont cependant dans plusieurs directions. Il est question de donner suite à la campagne contre la ZLÉA amorcée deux ans plus tôt. La présence de l'entreprise privée attire encore une fois l'attention, mais c'est spécifiquement la composition des conseils d'administration qui est alors ciblée. Enfin, une campagne sur le féminisme retient aussi la faveur du congrès ; elle devra s'étaler sur près d'un an.

## Le féminisme

Avant de faire le bilan, il faut souligner la place qu'a occupée le féminisme durant les premières années de l'ASSÉ aux côtés des autres préoccupations de l'organisation et des principaux axes de campagne. Dès le congrès de fondation, plusieurs mesures pro féministes sont institutionnalisées et intégrées au fonctionnement courant de l'association. Afin de favoriser la parité au sein des instances, on interdit aux délégations en congrès de compter plus de deux hommes ; une délégation complète devra donc être composée d'au moins un femme. Pour contenir la tendance des hommes à s'appropriier la parole, on applique une alternance homme / femme dans les tours de parole. La pratique de tenir des caucus non mixtes (hommes / femmes) lors des congrès et des camps de formation s'instaure aussi durant cette période dans le but de désamorcer en partie certaines dynamiques de débat inégalitaires.

Le féminisme fait partie des objectifs de formation de l'ASSÉ depuis les tout débuts ; chaque camp de formation, depuis le premier tenu en octobre 2001, offrira son atelier sur le sujet. L'Ultimatum assume aussi une responsabilité dans la diffusion des principes féministes promues par l'ASSÉ en intégrant régulièrement une page «femmes». La thématique n'occupe pas une grande place dans les plans d'action. Néanmoins, il faut mentionner les invitations faites aux membres à participer aux activités du 8 mars de même que l'organisation d'une action féministe lors de la manifestation du 21 février 2002. Des militantes de l'ASSÉ dénoncent alors à coup de traits de rouge à lèvres l'image des femmes véhiculée par la publicité dans les vitrines d'une pharmacie.

## Bilan de la période

Les premières luttes au travers desquelles l'ASSÉ vient au monde portent sur des dynamiques globales sur lesquelles le mouvement étudiant a directement très peu d'emprise. D'autant moins qu'on ne parvient pas, dans la lutte contre la ZLÉA de l'automne 2002, à susciter une mobilisation populaire qui déborderait les cadres du seul mouvement étudiant. Si la mobilisation contre la guerre a été populaire avant d'être étudiante, il n'en était pas moins difficile de se fixer sur cet enjeu de véritables objectifs politiques. Avec la campagne contre «l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché», on s'attaque également à un phénomène global, la restructuration libérale de l'éducation, dont on dénonce les multiples visages. Ce faisant, si l'analyse d'ensemble est juste, on ne mène pas une lutte ciblée, on n'identifie pas d'objectifs précis et prioritaires. Il faut souligner également qu'on critique des faits largement accomplis, les résultats (à différents degrés de mise en application) des politiques d'un gouvernement péquiste en fin de règne. On se démène dans l'héritage de l'époque du MDE (les coupures du milieu des années 1990, le SQJ et les contre-réformes).

Au plan de la stratégie, cette période dénote une approche plutôt abstraite de la notion de rapport de force. En l'absence de priorités très bien définies, les objectifs et les résultats s'évaluent surtout par l'ampleur des mobilisations ; on a peu l'occasion de mesurer concrètement le rapport de force qu'on arrive à construire ou non face aux gouvernements et aux intérêts privés qu'ils représentent. Ainsi, sous des formes très activistes, la pratique en est d'abord une de conscientisation. Néanmoins, la période demeure très féconde pour l'ASSÉ. Dans un contexte international où l'effervescence de l'opposition aux grands sommets (ZLÉA, OMC, G8, G20) est contagieuse, la population étudiante du Québec répond avec enthousiasme aux appels à la mobilisation. L'ASSÉ accumule des forces et consolide son noyau de militants et de militantes alors que ceux et celles-ci se donnent une vision large et une compréhension des enjeux qui perce la surface des choses. Ce noyau s'exerce à développer ce dont l'ASSÉ se réclame dans ses buts et principes : «une perspective sociétale globale». Une grille d'analyse fait son chemin au sein d'une nouvelle génération du mouvement étudiant : les racines de nos problèmes quotidiens, notamment en éducation, se trouvent dans l'économie mondiale, plus précisément dans les rapports qui s'y construisent entre le capital et les populations.

## **Une deuxième phase : 2003-2004 et 2004-2005 / Virage syndical pour l'accessibilité financière**

### **Le contexte socio-politique**

Autant la période précédente a vu se développer une conscience aux dimensions internationales, autant des dynamiques beaucoup plus nationales retiendront l'attention à partir de l'été 2003. Ce virage est largement dû à l'élection, le 14 avril 2003, du Parti libéral à l'Assemblée nationale. C'est un gouvernement jeune et agressif dont l'ambition a été aiguïlée par deux mandats sur les sièges de l'opposition. Les libéraux promettent 4 milliards \$ en baisse d'impôt pour le mandat mais surtout une vaste réforme structurelle poétiquement intitulée «réingénierie de l'État». Les garderies à 5 \$, le droit à la syndicalisation, les protections contre la sous-traitance, les tarifs d'électricité sont autant d'enjeux où le gouvernement Charest annonce rapidement qu'il a l'intention de se faire les dents. La renégociation des conventions collectives de la fonction publique s'annonce difficile à l'horizon. D'ailleurs le mouvement syndical, avec l'essentiel du mouvement communautaire, habitués à la concertation pratiquée par le Parti québécois, sont sous le choc d'un gouvernement unilatéral et beaucoup plus franchement patronal. Bien vite, on se plaint de «ne jamais avoir voté pour ça».

Avec la réingénierie de l'État du PLQ, le mouvement étudiant trouve une cible explicite pour lutter contre l'opérationnalisation concrète des dynamiques globales du capitalisme. Elle l'obligera par ailleurs rapidement à se mesurer à des attaques anti-sociales toutes fraîches dans le secteur de l'éducation.

À suivre...

## Les différentes formes de syndicalisme<sup>2</sup>

		Syndicalisme de boutique	Syndicalisme d'affaire	Syndicalisme de combat
<b>Idéologie</b>		Chez les dirigeants, suprématie du capitalisme sur les travailleurs.	Égalité entre capitalistes et travailleurs.	Exploitation du travailleur par le capitaliste.
<b>Objectifs</b>	1)	Contre les syndicats d'affaires ou de combat	Contre le syndicat de boutique ou de combat.	Contre le syndicat de boutique ou d'affaire.
	2)	Convention rédigée par le patron.	Convention négociée selon l'idéologie du partage du gâteau (salaires, bénéfices marginaux, sécurité d'emploi)	Limiter l'exploitation par une convention négociée et s'attaquer aux droits de gérance du patron.
	3)	Assurer une paix perpétuelle dans l'entreprise.	Entre les négociations, assurer la paix dans l'entreprise.	Le rapport du patron ouvrier explique un état de guerre perpétuelle, que celle-ci soit ouverte ou larvé.
	4)	Appui aux partis réactionnaires et antisyndicaux.	Appui aux partis au pouvoir.	Lutte pour aider les ouvriers à prendre conscience de l'exploitation et conscience de la nécessité d'un parti ouvrier.

<b>Moyens</b>	1)	Aucun moyen de pression contre le patron.	Grève, si nécessaire, pendant la période de négociations.	Grève, occupation, débrayage, sabotage, etc., en tout temps, selon le rapport de forces.
	2)	Mécanisme de grief dominé par le patron.	Griefs sur les salaires, les bénéfices marginaux et la sécurité d'emploi.	Emploi de mécanisme de grief et de tout autre moyen pour faire respecter tous les points de la convention.
	3)	Pas de solidarité entre les différents groupes de travailleurs.	Solidarité, uniquement si c'est directement payant pour la Fédération ou le syndicat concerné.	Solidarité en tout temps contre l'employeur.
	4)	Pas d'information transmise aux membres.	Informations transmises ne proviennent que des hautes instances syndicales.	Informations contrôlée à la base par un journal publié par les syndiqués locaux.
	5)	Aucune enquête effectuée.	Enquêtes effectuées par et pour le sommet de la pyramide syndicale.	Enquête-participation effectuée à la base et pour la base.
	6)	Aucune formation donnée aux militants.	Formation syndicale et strictement technique donnée à certains syndiqués.	Formation syndicale et politique s'adressant à tous les membres.



<b>Organisation</b>	1)	Contrôlée par les permanents.	Contrôlée par les permanents et/ou par l'exécutif.	Contrôlée par la base par l'intermédiaire d'un conseil syndical. Répartition des tâches selon le principe : une tâche, une personne.
	2)	Pas de participation à des organismes supérieurs.	Faible participation à des organismes supérieurs contrôlés par les permanents.	Participation active aux organismes supérieurs afin de les contrôler.

<sup>1</sup> WIKIPEDIA, *Charte de Grenoble*, [En ligne], [http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte\\_de\\_Grenoble](http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_de_Grenoble) (Page consultée le 26 décembre 2005).

<sup>2</sup> Tableau sur le syndicalisme de combat tiré du livre « un syndicalisme de combat » de Jean-Marc Piotte écrit en 1977, p.40 et 41.

## **Les hommes et le féminisme : lorsque changement rime avec intériorisation**

Nous sommes fréquemment confrontés, en tant qu'hommes militants dans un milieu de gauche, à une analyse féministe de la société; que ce soit indirectement, à travers un atelier ou un débat d'instance, ou par le biais d'une action menée par un groupe de femmes du milieu, ou plus directement, lorsqu'une de nos consœurs dénonce le sexisme à son égard et sa place stéréotypée dans le groupe, ou nous interpelle face à un de nos comportements machistes. Quelle que soit la forme par laquelle nous y sommes confrontés, le féminisme nous questionne profondément dans nos attitudes et comportements masculins - ce que nous avons jusque là considéré comme notre identité profonde - nous interroge quant à notre responsabilité dans l'oppression des autres (les femmes) nous qui sommes pourtant habitués à dénoncer l'oppression créée par les autres, les capitalistes, les racistes, les fascistes.

Malheureusement, notre première réaction - qui peut souvent perdurer quelques années - lorsque nous sommes confrontés à cette juste critique, est la levée de bouclier, la négation, la défensive. Nous nous sentons agressés, bouleversés, remis en question : on nous demande, sans formules de politesse et sans possibilité de refus, de changer. Mais qui a-t-il de mal à changer, lorsque ce changement est porteur d'égalité, que nous avons le pouvoir concret de révolutionner des rapports sociaux, en commençant par notre seule volonté? C'est après tout ce que nous demandons à chaque jour à toute et chacun lorsque nous luttons contre le capitalisme, contre la privatisation de l'éducation, contre la guerre. Nous demandons aux autres ce que nous refusons de faire nous-même : accepter le dévoilement de notre position sociale, reconnaître nos privilèges, travailler à les abolir pour que cesse l'oppression et ce tant dans nos comportements quotidiens que dans la société au sens large.

### **Une critique à intérioriser**

Les changements qu'on nous demande ne peuvent être effectués uniquement sur le mode passif. Bien que la remise en question de nos comportements machistes doive partir de l'écoute attentive et active des revendications des femmes de notre milieu, nous ne devons pas attendre qu'une féministe pointe chaque élément problématique pour réagir : ce n'est pas à elle d'avoir à porter le fardeau de la preuve et à être constamment prise au piège dans le rôle de la dénonciatrice « casseuse de party ». Constamment attendre la critique devient une manière efficace pour éviter la critique : la personne qui dénonce, stigmatisée et isolée, à bout de patience et de souffle, finit par abandonner la dénonciation.

Une réelle compréhension du message des femmes qui interrogent nos attitudes doit mener à une intériorisation du message et à une responsabilisation. Attention, cela ne signifie pas de se prendre de culpabilisation, de s'auto-flageller et de s'accabler de tous les maux de la terre : même si la culpabilisation est un processus par lequel il arrive à plusieurs de passer, soit par sentiment d'impuissance, par vertige devant le chemin à parcourir, par le désespoir créé par la prise de conscience de notre position sociale d'opresseur - position à laquelle nous ne

sommes pas habitué et qui ne constitue pas une identité agréable à porter. Il importe de dépasser ce stade, absolument stérile, de la réflexion, et de tenter de comprendre la critique qui nous est faite. Cette compréhension passe par une écoute attentive des femmes qui nous interpellent : n'ayons pas peur de questionner, sans insister et sans pression, nos collègues féministes, qui se feront généralement un plaisir de nous expliquer leur pensée si la demande semble honnête et sincère. Ne craignons pas non plus de consulter la littérature féministe, qui est souvent plus accessible que l'on pense : nos mêmes consoeurs se feront certainement un plaisir de suggérer quelques lectures qui les ont elles-mêmes aidé à prendre conscience de leur situation.

Une prise de conscience active et dynamique aide à se sortir du schème de culpabilité et de répondre de manière plus appropriée aux revendications féministes. De plus, cela peut contribuer à faire mentir le dicton (véridique) qui dit: derrière tout homme proféministe se trouve une (ou plusieurs) féministes épuisée(s)...

### **Quand notre réflexion devient réaction**

Une réflexion active sur les rapports de sexe n'est pas nécessairement signe de réflexion favorisant l'abolition des rapports d'oppression hommes-femmes. Le fait que nous prenions une autonomie (normale et nécessaire) dans notre réflexion face aux faits qui nous sont reprochés peut nous amener à rompre avec l'idée initiale de celles qui nous ont interpellé. Nous recevons la critique féministe, prenons acte des faits reprochés, étudions la situation pour... céder à la peur du changement et au mode défensif et renverser la situation pour critiquer le féminisme, plutôt que se critiquer soi-même. Ce renversement peut se manifester par : le refus d'écouter, la déformation et la caricature des propos féministes (les féministes haïssent les hommes, elles veulent éliminer les hommes...), la contre-accusation, la symétrie (vous êtes aussi pires que nous...), le renversement de la situation, etc. Un de ses procédés les plus courants, se constituant en réel mouvement organisé depuis quelques années, est le renversement de situation : ce que nous nommons le « masculinisme » témoigne d'un usage systématique de ce procédé.

Ce masculinisme, que nous appliquons tous à des degrés variés à certains moments de nos vies, répond à l'appel des féministes en suggérant que l'inégalité entre les sexes existe... mais qu'elle est plutôt subit par les hommes et que les féministes en sont les coupables. Procédé typique à la droite conservatrice - un-e ministre vous a sûrement déjà accusé d'être anti-démocratique parce que vous bloquez la rue ou manifestiez contre le G8 - qui consiste à noyer le poisson en relativisant tout (la violence est commise par les hommes et les femmes de même manière...), à accuser de mauvaise foi la personne qui vous dénonce (les féministes qui veulent le pouvoir...), à se victimiser pour éviter la critique à tout prix (je souffre en tant qu'homme, alors ne me demande pas de changer...). Le masculinisme, s'il est présent sous forme organisée, par le biais de plusieurs groupes, est surtout présent au quotidien et se manifeste dans les nombreuses résistances que nous manifestons face au féminisme. Posons-nous la question : comment est-ce que je réagis lorsque l'on me critique : suis-je ouvert, accueillant et intéressé, ou fermé, agressif et accusateur?

## **Une base nécessaire**

Intérioriser la pensée féministe exige enfin de nous une modification de nos perceptions des rapports de sexe et de nos valeurs à leur égard, afin de faire concorder notre vision du monde avec l'analyse de la situation que nous propose le féminisme. Les discours scientifiques nous martèlent depuis des siècles que les hommes et les femmes (tout comme les blancs et les noirs, les homos et les hétéros) sont fondamentalement différents et que cela explique largement nos différences sociales. Ces discours, qui se sont modifiés et constamment adaptés, au fur et à mesure que l'on prouvait leur invalidité, ont comme point commun leur ardent désir de prouver hors de tout doute cette différence. Nous ne nous attarderons pas ici à énumérer et réfuter les arguments propres à ces discours (toute une épreuve en soi), mais soulignerons seulement que ces discours témoignent tout bonnement d'un désir de légitimer les inégalités sociales et que ce simple fait les rend hautement suspects. Est-il nécessaire de prouver une différence fondamentale entre les sexes alors que, aujourd'hui même, des femmes ont prouvé leur capacité à accomplir tout ce que des hommes peuvent accomplir? Alors que, si différence il y a, elles sont à ce point insignifiantes qu'elles ne jouent qu'un rôle infime dans l'organisation sociale de notre société?

Intérioriser cette critique féministe demande de nous l'intériorisation d'un idéal social dans lequel les hommes et les femmes seraient tout bonnement équivalents, ce qui permettrait à tout individu, homme ou femme, de s'accomplir dans une diversité dépassant la barrière fautive des sexes (barrière maintenue par l'existence même des sexes). Sans un idéal de ce genre, quel intérêt avons-nous à voir nos privilèges éliminés au profit d'une égalité hommes-femmes, qui ne nous apporte autrement qu'une satisfaction éthique? Sans intérêt à la réussite de l'idéal féministe, comment pouvons-nous être vraiment honnête dans notre remise en question? Sans honnêteté et engagement, comment pouvons-nous prétendre réellement supporter la cause féministe?

## **Un engagement au quotidien**

Ne nous décourageons pas devant la taille des objectifs à atteindre : les changements nécessaires à l'abolition des rapports d'oppression hommes-femmes sont colossaux, mais seulement vus d'en bas. Une progression au quotidien ne demande pas plus d'effort que celle que nous faisons dans notre rapport au capitalisme, par exemple. Nous ne sommes pas parfaits, ne le deviendrons probablement jamais, mais ce n'est pas vraiment ce qui importe. L'important est d'aborder les critiques avec ouverture d'esprit et réceptivité, avec honnêteté et flexibilité et surtout avec un réel désir de changement. Le cheminement sera beaucoup plus agréable si nous collaborons activement avec les féministes, beaucoup plus enrichissant pour nous. Mais rappelons-nous que ce n'est pas une simple demande qui nous est formulée : c'est une exigence. Le féminisme, comme tout mouvement d'émancipation, arrivera un jour à son but (il a déjà fait beaucoup cheminer) et il le fera avec ou sans nous. À nous de choisir notre camp...

## **L'ASSÉ et le féminisme**

À l'ASSÉ, la perspective féministe est bien présente dans les mandats et les positions. Un comité femmes qui détient plusieurs pouvoirs et une grande part de responsabilités, des positions dénonçant le patriarcat et ses implications (tant dans la société en général qu'à l'intérieur même du mouvement étudiant), des pratiques de féminisation, des caucus non mixtes, sont des outils que l'ASSÉ s'est donnée pour faire avancer la cause des femmes et des étudiantes afin d'atteindre une égalité réelle entre les sexes ... Ces éléments sont parfois incompris et font peur à plusieurs. Nous tenterons ici de démystifier quelques-uns de ces éléments. Évidemment, pour bien comprendre les enjeux du féminisme et sa place dans le mouvement étudiant, un seul texte ne suffit pas, mais nous espérons que ce texte vous incitera à vous renseigner davantage.

Tout commence par quelques constats : comment se fait-il que, pour à peu près autant d'étudiantes que d'étudiants membres des associations, il y ait une si faible représentation des femmes sur les instances? Comment se fait-il que les tâches de porte-parole, d'orateur ou d'oratrices invité-e-s, de représentant ou de représentante auprès des médias, bref, les tâches visibles soient plus souvent prises en charge par des hommes tandis que les tâches de logistique, d'organisation et de travail d'arrière scène soient plus souvent pris en charge par des femmes? (Ceci n'est pas une règle, c'est plutôt une tendance générale qu'on ne peut nier malgré des exceptions.) Pourquoi les hommes prennent-ils, toute proportion gardée, plus souvent la parole que les femmes et parlent plus longtemps? Mais surtout, comment pouvons nous agir pour renverser la vapeur, pour que les femmes prennent leur place dans l'ASSÉ et dans la société en général?

C'est sur ces questions que les féministes et pro-féministes de l'ASSÉ travaillent. Ce travail de réflexion, de sensibilisation, de mobilisation et d'action se fait principalement dans le cadre du comité femmes, mais doit aussi se faire partout dans l'ASSÉ et localement, dans les associations étudiantes. La lutte des femmes de l'ASSÉ s'oriente autour de deux grands axes.

### **L'oppression des femmes dans la société, rôle du système d'éducation**

Que ce soit l'absence d'équité salariale, l'insuffisance des prêts et bourses pour les familles monoparentales, plus souvent qu'autrement dirigées par des femmes qui doivent renoncer à l'éducation par manque de moyens; Que ce soit aussi des modèles sociaux qui incitent les femmes à opter pour certains métiers et les hommes pour certains autres. Que ce soit la présence de publicité sexiste dans les écoles, jusque dans les cabinets de toilette, qui propose un modèle féminin réduit à l'état d'objet sexuel, le patriarcat, c'est-à-dire un système familial et social fondé sur le pouvoir exclusif des hommes, se concrétise partout autour de nous. Le patriarcat se manifeste aussi plus subtilement dans les textes des livres de classe. Les mises en situation utilisées dans les cahiers d'exercices sont souvent le reflet d'un monde stéréotypé sur la base du sexe, les enseignants et les enseignantes adaptent souvent leurs attentes selon le sexe de chaque élève, présumant que les filles sont « naturellement » plus minutieuses et appliquées,

les livres d'histoire font abstraction de l'histoire des femmes ... plus on creuse et plus on s'interroge, plus on trouve des manifestations de l'oppression subtile qu'est le patriarcat.

### **L'oppression des femmes dans le mouvement étudiant**

Le patriarcat, ce n'est pas que les autres, c'est nous aussi. C'est aussi toute une série d'habitudes et de façons de faire que nous avons, hommes et femmes, intégrés et que nous reproduisons. Pour briser une oppression sociale, nous devons, entre autre, briser les comportements que nous reproduisons sur une base quotidienne. Ces comportements sont particulièrement présents sur le plan du langage. Voici quelques attitudes qui reviennent souvent et quelques pistes de solutions

- Jouer au « solutionneur » de problèmes : être toujours celui qui donne la réponse (ou la solution), avant que les autres aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange.
- Monopoliser le crachoir : parler trop souvent, trop longtemps et trop fort.
- Parler en « majuscule » : présenter ses opinions et ses solutions comme point final sur tout sujet, attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique.
- Adopter une attitude défensive : répondre à toute opinion contraire à la sienne comme s'il s'agissait d'une attaque personnelle.
- Couper les cheveux en quatre : soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée.
- Diriger la scène : prendre continuellement la responsabilité des tâches clés avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires.
- Reformuler : reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire. Embarquer sur la conclusion d'une intervention pour la récupérer à ses propres fins (phénomène du « recouvrement »).
- Chercher les feux de la rampe : se servir de toutes sortes de stratagèmes, de mises en scène, pour attirer un maximum d'attention sur soi, ses idées.
- Rabaisser : commencer ses phrases avec des tournures telles: « Auparavant je croyais cela, mais maintenant... » ou « Comment peux-tu arriver à dire que... ».
- Parler pour les autres : faire de ses opinions la voix d'une collectivité pour leur donner du poids : « Beaucoup d'entre nous pensons que... ». Interpréter à ses fins ce que disent les autres: « Ce qu'elle veut dire, en fait, c'est que... ».
- Faire du « forcing » : imposer comme seuls valables la tâche et le contenu, en éloignant le groupe de l'éducation de chacune, ainsi d'une attention au processus de travail collectif et à la forme des productions.
- Déplacer la question : ramener le sujet de la discussion à quelques thèmes que l'on maîtrise, de façon à briller en donnant libre cours à ses dadas.

- Faire preuve de négativisme: trouver quelque chose d'incorrect ou de problématique à tout sujet ou projet abordé.
- N'écouter que soi : formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion.
- Être intransigeant et dogmatique : affirmer une position finale et indiscutable, même à propos de sujets mineurs.
- Jouer à la hiérarchie : s'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne le faut.
- Être condescendant et paternaliste : infantiliser les femmes et les nouveaux arrivants.
- Draguer : traiter les femmes avec séduction, se servir de la sexualité pour les manipuler, en utilisant « l'humour ambigu », le pro-féminisme de façade.
- Jouer au coq : aller chercher l'attention et le soutien des femmes en faisant preuve de compétition entre hommes face à elles.
- Souffrir d'estudiantite aiguë : concentrer jalousement les informations clés du groupe entre ses mains pour son propre usage et profit.

*Extrait du texte La langue macho, RÉFÉRENCE Overcoming male Oppression, juin 14189 NYC). GUIDE DE DÉSOMBÉISSANCE CIVILE*

Ces comportements minent insidieusement la force du groupe. Les femmes et les hommes qui ont moins d'assurance que les autres, surtout face à un climat de compétition, se voient en effet, exclu-e-s de l'échange d'expériences et d'idées.

Si l'on ne met pas fin au sexisme à l'intérieur même des groupes qui visent un changement social, il ne pourra y avoir de mouvement pour un véritable changement. Non seulement le mouvement s'enlisera-t-il dans des divisions, mais on n'arrivera même pas à envisager clairement une libération des rapports d'oppression imposés aux femmes. Tout changement de société demeure incomplet s'il n'inclut pas une émancipation face aux structures qui reproduisent ces rapports d'oppression.

Voici quelques façons concrètes de prendre enfin nos responsabilités pour sortir de la « langue macho ».

- N'interrompre personne : on a remarqué que dans un groupe mixte, presque toutes les interruptions étaient faites par des gars. Un bon exercice à tenter est de se donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention.
- Offrir une bonne écoute : il est aussi important de bien écouter que de bien parler. Autrement, autant parler tout seul chez soi... Bien écouter ne signifie pas qu'il faille se

retirer lorsqu'on ne parle pas. Au contraire, écouter attentivement est aussi une forme de participation.

- Recevoir et donner du soutien : L'entraide est essentielle dans un groupe où certaines personnes cherchent à reconnaître et à mettre fin à leurs « patterns de contrôle des autres ». Chacun des membres du groupe doit prendre ses responsabilités en ce sens afin d'éviter que ce ne soit toujours le rôle des femmes. Cette prise en charge permettra aussi aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel qui les forces généralement à prendre soins des besoins des hommes en ignorant les leurs.
- Cesser de parler en réponses/solutions : on peut communiquer ses opinions et ses idées de façon convaincue mais non-compétitive face à celles des autres. On n'est pas obligé de parler de tous les sujets, ni d'exprimer chacune des idées qui nous viennent, surtout en grand groupe.

*Extrait du texte La langue macho, RÉFÉRENCE Overcoming male Oppression, juin 14189 NYC). GUIDE DE DÉSOMBÉISSANCE CIVILE*

Il existe évidemment bien d'autres exemples d'habitudes de langage qui reproduisent le patriarcat dans nos relations quotidiennes, et c'est le rôle de chacun et chacune de s'interroger afin d'améliorer notre comportement pour le mieux-être de tous et toutes.

## Quelques pistes de solutions

### La féminisation

Un des gains des féministes des dernières années est la généralisation de la pratique de la féminisation. La féminisation, c'est l'adaptation du langage verbal et écrit à la réalité féminine. L'une des principales différences entre la langue traditionnelle et la langue française féminisée, c'est l'abolition de la règle qui dicte que le masculin l'emporte sur le féminin. Par exemple, on ne dira pas : « Les étudiants de ce collège se sont prononcés en faveur du plan d'action. », Mais bien : « Les étudiantes et les étudiants de ce collège se sont prononcé-e-s en faveur du plan d'action. », ou encore « la population étudiante de ce collège s'est prononcée en faveur du plan d'action. » On reproche souvent à la féminisation d'alourdir le langage et d'allonger les conversations. Pourtant, cette supposée lourdeur relève plus du manque d'habitude que du souci réel d'esthétisme. Rien ne vaut la pratique pour prendre l'habitude!

### Les caucus non mixtes

On constate souvent que les discussions sur les thèmes féministes sont bâclées ou négligées. Il est possible que ce soit dû au manque représentation des femmes sur les instances, ou encore parce plusieurs hommes ne se sentent pas concernés par ces discussions. Une solution est de se rassembler en groupes de travail non-mixte. Ceci permet aux femmes de se rassembler pour réfléchir à leur condition de femme sans, pour la durée du caucus, avoir en même temps à composer avec des attitudes opprimantes de la part de leurs camarades masculins. De plus, les caucus non-mixtes s'avèrent parfois essentiels pour faire place à des discussions difficiles sur



des cas vécus, comme les cas d'agressions verbales ou physiques à caractère sexuel, qui, malheureusement peuvent arriver, dans le mouvement comme ailleurs. Évidemment, les discussions sont ramenées dans les réunions mixtes, afin de collectiviser les réflexions. Il n'est donc pas ici question de se rassembler pour comploter, mais bien de mettre en place les conditions qui permettent la réflexion et l'action.

En conclusion, rappelons que la lutte des femmes est d'une importance capitale pour le mouvement étudiant comme pour le reste de la société, sans quoi les mouvements sociaux risquent de se faire seulement au masculin. C'est pour cela qu'il est important de se renseigner sur les luttes passées et présentes. Les idées que nous mettons de l'avant sont le fruit de plusieurs années de réflexions, riches des succès et des échecs de plusieurs groupes et courants. Bref, un texte de quelques pages est loin d'être suffisant pour en livrer l'essence. Le but de ce texte est d'amorcer la réflexion, et d'inciter la curiosité sur ce sujet. Pour plus d'information, plusieurs ressources existent, dont le comité femmes de l'ASSÉ, évidemment. Pour un mouvement meilleur, il est essentiel de confronter les idées, de discuter, de poser des questions. Pour que le mouvement rejoigne l'ensemble de la population, il est essentiel que ces débats traitent entre autre de la question femmes !

1 Chaque délégation doit être composée d'au moins une femme, et jamais plus de deux hommes. Cette mesure à pour but d'assurer une présence féminine sur toutes les instances.

2 Chaque délégation doit être composée d'au moins une femme, et jamais plus de deux hommes. Cette mesure à pour but d'assurer une présence féminine sur toutes les instances.

## Bibliographie

ANONYME, *Études collégiales : échec de la taxe à l'échec*, Le Soleil, Samedi 6 octobre 2001, p. A10

ANONYME, *Les étudiants font des suggestions à la ministre*, La Presse, samedi 9 novembre 1996, p. A11

ANONYME. *La mobilisation étudiante : petit guide à l'usage des militant-e-s*, 2001, 16 p.

ASSÉ. *Du tract au PV*. 2004, 9 p.

ASSÉ. *Être délégué sur une instance de l'ASSÉ*, 2003, 13 p.

ASSÉ, *Les hommes et le féminisme : lorsque changement rime avec intériorisation in Document de réflexion sur le féminisme*, 2003, p.8 à 10

ASSÉ, *L'ASSÉ et le féminisme in ASSÉ in Être délégué sur une instance de l'ASSÉ*, 2003, p.8 à 13

BAILLARGEON, François. *L'histoire de l'ASSÉ – 2001-2006*, 2006, 8 p.

GARIÉPY, Geneviève. *Formation féministe : définition des termes*, 2005, 8 p.

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse. *S'organiser dans son association étudiante locale*, 2006, 13 p.

WIKIPEDIA, *Charte de Grenoble*, [En ligne], [http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte\\_de\\_Grenoble](http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_de_Grenoble) (Page consultée le 26 décembre 2005).

Pour plus de documentation consultez la section documents / recherches et analyses du site Internet de l'ASSÉ :

[http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip/documents.php3?id\\_rubrique=39&lang=fr](http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip/documents.php3?id_rubrique=39&lang=fr)